

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS:

Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

12^{ME} ANNÉE, No 613.—SAMEDI, 1^{ER} FEVRIER 1896

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.
BUREAUX, 42, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL.

ANNONCES:

La ligne, par insertion - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



MME ALBANI

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL. 1ER FEVRIER 1896

SOMMAIRE

TEXTE.—Causerie.—Poésie : Le Tétragramme divin, par Albert Ferland.—Chronique européenne, par Raoul Bresseau.—Carnet du "Monde Illustré."—Nouvelle canadienne : Les aventures de Nicolas Martin (avec gravures), par Régis Roy.—Les événements du Transvaal.—M. Ernest d'Auray, par Benjamin Sulte.—Madame Albani.—Figures d'actualité.—Le carnaval de Québec.—Notre agent aux Etats-Unis : M. Amédée Manseau (avec portrait).—Nouvelles à la main.—Choses et autres.—Jeux et récréations.—Feuilleton : La mendicante de Saint-Sulpice, par Xavier de Montépin.

GRAVURES.—Portrait de Mme Albani.—Premières études, tableau de Mme Colin Libour.—Portraits : M. Ernest d'Auray ; M. H. White ; C. M. Hays ; Le prince Henry de Battenberg ; Joaquim Crespo.—Les événements du Transvaal ; Portraits : Le Dr Jameson et son escorte, M. Cecil Rhodes, M. Kruger, Dr Leyds.—Un contingent de l'armée Boer, dans la république sud-africaine.—Portraits : Le major Toselli ; Ménélik, roi de Shoa ; Tauti, reine de Shoa.—Carnaval de Québec : L'attaque de la forteresse de glace, en face du Parlement ; Chateau de neige, coin des rues Saint-Joseph et de la Couronne ; Tour militaire de glace érigée sur le marché Saint-Pierre, Saint-Sauveur.—Gravure du feuilleton.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

NOS PRIMES

LE CENT QUARANTIÈME TIRAGE

Le cent quarantième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ, (numéros datés du mois de JANVIER), aura lieu samedi, le 1er FEVRIER, à 2 hrs de l'après-midi, dans nos bureaux, 42, Place Jacques-Cartier.

Le public est instamment prié d'y assister.



Le bruit d'une alliance anglo-française repose seulement sur l'accord récent qui s'est fait entre l'Angleterre et la France sur la question du Siam. Aux termes de la nouvelle convention, la France acquiert toute la vallée située à l'ouest du Mékong et une partie de la vallée située à l'est du Mékong supérieur, territoires qui comprennent les plus riches provinces siamoises. L'Angleterre prend le territoire situé à l'ouest de la vallée

du Menam et absorbe la péninsule malaise de façon à relier complètement entre elles toutes ses possessions de l'Inde. La France voulait s'emparer de Bangkok, la capitale siamoise, ce qui aurait supprimé tout à fait le royaume de Siam mais l'Angleterre s'y est opposé. Le Siam proprement dit sera confiné à la vallée du Menam.

Les deux puissances vont procéder maintenant au règlement de la question du Niger en Afrique. Une commission anglo-française va être constituée dans ce but.

Le Temps, de Paris, avertit les journaux anglais que l'entente au sujet du Siam et du Niger n'est pas le commencement d'une sorte de lune de miel politique entre la France et l'Angleterre. Il ajoute que l'adulation présente de l'Angleterre n'est pas acceptable et que la sincérité de ses bons sentiments envers la France est tout à fait suspecte.

La séance de la Société coloniale qui a eu lieu à Berlin, il y a quelques jours, a été de la plus haute importance au point de vue de l'attitude prise par l'Allemagne à l'égard du Transvaal. Parmi les personnes présentes se trouvaient le prince d'Arenberg, le duc Albert de Mecklembourg-Schwerin, le Dr Hammaher, le chef du parti national-libéral au reichstag, les anciens ministres et un grand nombre de députés.

On y a vivement applaudi les orateurs qui ont déclaré que les questions qui se rattachaient au sud africain étaient d'un grand intérêt pour l'Allemagne, et que l'avenir de cette région dépendait de sa constitution en Etats-Unis d'Afrique.

Le Dr Marensky, qui, pendant de longues années, a été missionnaire au Transvaal, a soulevé les acclamations de l'auditoire lorsqu'il a dit que la nouvelle de la victoire des Boers avait rempli l'Allemagne de joie et affirmé que le peuple allemand approuvait l'appui prêté par l'empereur à la république du Transvaal. Il a exprimé l'espoir que l'Allemagne ne négligerait rien pour affirmer l'union des Allemands dans ce pays, car de cette union dépendait la solution de la question du sud-africain qui peut conserver un caractère allemand ou devenir un autre Etat anglais ou yankee.

Comme le calme semble s'être rétabli à propos de l'attitude de l'empereur d'Allemagne dans la question du Transvaal, les journaux conservateurs ne rattachent plus l'escadre volante qui va partir d'Angleterre à une démonstration contre l'Allemagne, et ils évitent soigneusement d'employer le mot "démonstration" à propos du différend avec les Etats-Unis, différend qui est devenu à nouveau le principal sujet d'anxiété.

Le Speaker dit : " Si le Congrès approuve la nouvelle forme de la doctrine Monroe, et si le gouvernement des Etats-Unis demande à la Grande-Bretagne de l'accepter, cela équivaldrait à une déclaration de guerre, car la Grande-Bretagne ne pourra jamais se soumettre à pousser la vertu jusqu'à abandonner ses possessions sans avoir épuisé tous ses moyens de résistance."

Sans être électricien de carrière, on commence à être obligé de savoir ce que c'est qu'un "trolley," ce petit chariot aérien qui, sur les conducteurs électriques, recueille le courant destiné à faire fonctionner les tramways. D'aucuns veulent le nommer "trôlet"; ils ont tort.

L'étymologie consacre déjà ce mot technique importé.

Il y a vingt ans, le mot était employé pour désigner un petit truck servant à transporter des matériaux. C'est la seule définition fournie par l'édition de 1884 du Dictionnaire Webster. On trouve dans l'édition de 1892 du même ouvrage, un complément d'informations. Le trolley est défini comme un truck après lequel est suspendu un fardeau dans quelques genres de grues, et aussi dans l'usage des railways électriques, comme un truck qui passe le long de conducteurs fixes et constitue un moyen de liaison entre eux et une voiture de railway.

Les journaux de Londres racontent une piquante anecdote sur le fameux général Booth, chef de la secte protestante connue sous le nom de Salvation Army (Armée du Salut).

A l'instar des chefs socialistes, ce réformateur en veut énormément aux classes riches, parle avec une touchante indignation des misères du peuple et des injustices sociales, tout en s'accordant parfaitement les douceurs d'un luxe fort peu conforme à ses austères principes.

Un jour, il se rendit au pays de Galles, notre homme voyageait en première. Dans le même compartiment se trouvait un riche propriétaire de mines, accompagné d'un de ses amis, qui s'était permis d'allumer un cigare, dont l'arôme trahissait l'excellente qualité et le prix. Soit que la fumée incommodât le chef de l'Armée du Salut, soit qu'il trouvât l'occasion trop belle pour ne pas en profiter, toujours est-il que le général reprocha assez cavalièrement ce gaspillage à ses deux compagnons de route et s'efforça de leur faire comprendre qu'ils auraient mieux fait de consacrer le prix de ces cigares à quelque œuvre philanthropique.

Malheureusement pour lui, ces messieurs l'avaient reconnu.

—Général, dit l'un d'eux, il y a beaucoup de vrai dans ce que vous dites là ; mais vous même n'auriez-vous pas mieux fait, au lieu de voyager en première, de prendre un coupon de troisième et de donner la différence de prix aux pauvres ?

On ne dit pas ce que répondit l'austère général.

Un médecin de Pittsburg (Etats-Unis), le docteur Cooper, vient d'inventer un procédé qui, à son avis, remplacerait avec avantage l'embaumement des cadavres, ainsi que la crémation, et coûterait moins cher que ces deux opérations.

D'après le docteur Cooper, un cadavre humain soumis à une pression hydraulique, à une très haute température, se condenserait en une petite masse compacte, inaltérable et sans odeur, ayant l'apparence d'un bloc de marbre.

Le corps d'un homme d'un âge mûr pourrait être réduit à un cube d'une arête de 33 centimètres.

Le docteur Cooper a réduit le corps d'un enfant en une petite masse, de forme élégante, qu'il a sur son bureau comme presse-papier.

On pourrait donc conserver ses proches sous la forme d'un presse-papier. Un columbarium de famille aurait l'aspect d'une boutique de papeterie.

Presque tout ce que l'on fait pour la créature est perdu, à moins que la charité ne s'y mêle. C'est comme le sel qui préserve affections et actions de la corruption de la vie.—EUGÉNIE DE GUÉRIN.

LE TÉTRAGRAMME DIVIN

"Ego sum qui sum."
CELUI QUI EST

Fabre, toi l'auguste et profonde parole
Que Moïse entendit dans le buisson brûlant,
Toi qui porta d'Horeb aux Hébreux en tremblant
Et dont on a formé le mystique symbole,
Toi, dans le tétragramme au triangle de feu,
A l'heure une raison qu'apprends-tu donc de Dieu,
Quel est ce transcendant, ô parole du Maître,
Sais-tu ce sens suprême et peut concevoir l'Être ?

Quand dans un voile ardent, à Moïse interdit
Qui demandait son nom le Seigneur répondit :
Le saint SEUL QUI SEUS, n'a-t-il pas fait entendre
Qu'il est l'Être, innommable et que, sans le comprendre,
Il faut se contenter dans le langage humain
D'affirmer humblement l'éternel Souverain ?

Cependant qu'il échappe à notre intelligence
Dieu se presse pas moins, aux bons comme aux pervers,
De révéler si bien sa gloire et sa puissance
Que sans Lui l'on ne peut expliquer l'univers.

Où, Dieu qu'on ne voit point, trop grand pour qu'on l'i-
Par son œuvre confond les yeux et la raison. [ignore,
Seul Dieu peut ordonner que tout homme l'adore,
Lui qui disait : JE SUIS, n'a pas laissé de nom.

Adorable, mortels. Et qu'importe que l'homme
Du nom de Tout-Puissant ou de Seigneur le nomme :
Au saint nom d'Elohim, au nom d'Adonai
Il n'est qu'un Dieu qui vient, le Dieu du Sinai.

Albert Gerland

Minuit, 25 décembre 1895.

CHRONIQUE EUROPÉENNE

PARIS, janvier 1896.

Je vais vous annoncer une nouvelle qui sera agréablement reçue par tous les Canadiens, je n'en doute pas.

M. Hector Fabre et son fils, M. Paul Fabre, viennent de réorganiser le *Paris-Canada*, qui va maintenant paraître deux fois par mois, à partir du 15 janvier.

Le *Paris-Canada* s'est assuré la collaboration d'excellents écrivains de France et des meilleures plumes canadiennes.

L'abonnement est de \$2.00 par an, et les bureaux du journal sont toujours au n° 10, rue de Rome, Paris.

Je vous en reparlerai ; mais qu'on se hâte de s'abonner, car je sais, de bonne part, qu'il y aura d'agréables surprises pour les abonnés du *Paris-Canada*.

Le jour de l'an, à Paris, est charmant, quand la soirée s'écoule à parler du pays et à sabler le champagne, à la santé de ceux que nous aimons là-bas.

Nos amis, les Drs Martel et Lesage, avaient organisé une joyeuse petite fête, en collaboration avec leurs confrères de Blois, Lasnier, Rousseau, Mercier et Saint-Denis. J'étais invité à cette sympathique réunion, et je puis vous dire que nous nous sommes cordialement amusés.

Les uns parlèrent avec émotion des personnes aimées de la patrie lointaine, les autres racontèrent de joyeux souvenirs ; mais c'était avec un plaisir général et profond que nous élevions nos verres pour boire de chères santés.

Celle de M. Fabre, toujours prêt à rendre service et à tendre la main aux Canadiens, ne fut point oubliée.

Nous bûmes à la santé du *Paris-Canada*—auquel tous les étudiants canadiens viennent de s'abonner—et à celle du sympathique journal que nous aimons tous, j'ai nommé LE MONDE ILLUSTRÉ.

M. et Mme H. Fabre ont reçu les Canadiens d'une manière charmante, le jour de l'an, dans leur joli appartement de la rue Marbeuf.

De ce temps-ci, les théâtres à la mode sont les vrais rendez-vous des Parisiens, toujours heureux de s'amuser.

La Renaissance, que Mme Sarah Bernhardt dirige si brillamment, remporte des succès tous les soirs, avec *Amants* de M. Maurice Donnay.

Les Bouffes-Parisiens, après avoir donné la gentille opérette de M. F. Carré, l'*Enlèvement de la Toledad*, où la très artiste Mme Simond-Girard rivalise de talent avec l'heureux M. Huguonet, remet sur l'affiche *Miss Helyett*, que l'on peut revoir cent fois avec un plaisir nouveau.

L'Odéon fait sans cesse de belles recettes avec *Pour la Couronne*, le drame immortellement beau de l'illustre François Coppée.

Le Moulin Rouge est constamment rempli d'étrangers, qu'il sait captiver agréablement.

Le gentil Concert-Européen possède de bons artistes qui font joyeusement passer une soirée à les entendre.

De même Bullier, le Bullier cher à tous les étudiants, est toujours l'endroit choyé par eux et par le joli régiment des étudiantes.

Et maintenant lecteur—que je veux croire ami—je te dis "au revoir," à bientôt.

J'oubliais de te raconter—je suis si bavard !—que, ayant été grippé, la semaine dernière, j'ai dû ma prompte guérison à l'excellent médecin, qui est notre compatriote, M. le Dr Albert Lesage.

Aussi, tu vois, mon cher lecteur, que je lui rends justice et lui paie... un petit tribut de reconnaissance.

Raoul Bousseau

CARNET DU "MONDE ILLUSTRÉ"

M. Anatole France vient d'être élu membre de l'Académie Française. Il succède à Ferdinand de Lesseps.

La Législature de Manitoba, dont les membres viennent de sortir des élections générales, entrera en session le 6 février.

La Législature de la Colombie Britannique s'est réunie le 25 janvier pour la dépêche des affaires, sous la présidence du lieutenant-gouverneur Dewdney.

On annonce de Cohoes, N.-Y., la mort subite de M. J. D. Montmarquet, fondateur du *Messageur*, de Lewiston, Maine. Sa retraite de la presse franco-américaine, datait déjà de 1883.

Depuis vingt-quatre ans, sir Olivier Mowat premier ministre de la province d'Ontario, occupe ce poste d'honneur. C'est de tous nos hommes publics canadiens celui qui a fourni la plus longue carrière dans le genre.

La Cour de Révision l'ayant autorisé à consigner des débetures pour son dépôt d'appel au Conseil Privé, la compagnie du *Canada-Review* se déclare prête à enregistrer son suprême recours judiciaire au tribunal anglais, dans une cause contre Mgr l'archevêque de Montréal, où elle a déjà été deux fois condamnée.

M. Théophile Paré, le député élu pour la Législature

manitobaine par la division La Vérandrye, aux récentes élections, est originaire de Lachine, près Montréal. Fils du major La Paré il y a une vingtaine d'années tantôt que M. Théophile Paré était parti planter sa tante dans les prairies de l'Ouest canadien.

Le *Bulletin des recherches historiques*, livraison de janvier, vient de nous parvenir, toujours intéressant comme d'habitude. Sous la direction de notre ami et collaborateur de Lévis, M. P.-G. Roy, cette publication mensuelle d'histoire, d'archéologie, de numismatique canadienne devient de plus en plus précieuse pour tous les lecteurs et gens d'études. On s'abonne à Lévis, \$2.00 par an.

La mort de M. Bryson, député fédéral de Pontiac, arrivée le 19 janvier, porte à six le nombre des sièges vacants aux Communes. Ce sont, à part Pontiac : Missisquoi, Soulanges et Charlevoix, dans la province de Québec ; Northumberland, N.-B., et Cap Breton, N.-E. Ces trois dernières élections sont à se faire : soit Charlevoix pour le 27 janvier, Cap Breton le 4 février et Northumberland le 6.

On continue de parler sérieusement d'une exposition internationale à Montréal, pour le 24 mai prochain. Retour d'Europe, M. Stiles, l'âme de cette entreprise, a convoqué une grande assemblée publique pour y exposer ses plans. Il prétend que 4,000,000 de personnes au moins visiteront cette exposition, que ce sera un grand avantage pour la ville, que le pays en bénéficiera hautement, etc. Malgré le peu de temps qui reste, il assure que l'organisation sera complète et à point.

Nous avons reçu le numéro du mois de janvier de l'intéressante *Revue Catholique des Institutions et du Droit*, de Grenoble, en France. De fort importants articles sociologiques et économiques, signés Lucien Brun, Cte de Vareilles-Sommières, Hubert-Valleroux, s'y disputent l'espace, comme d'habitude. Voilà une publication dont saurait difficilement se passer tous les esprits sérieux qui s'adonnent aux études économiques et sociales. S'adresser chez Ca-dieux et Dérome, libraires, à Montréal.

Le Conseil municipal de Dole, France, a décidé à l'unanimité qu'un monument sera élevé à Pasteur sur l'une des principales places de la ville, et il a voté une somme de 5,000 francs pour coopérer à la réalisation de cette œuvre d'affectueuse admiration et de reconnaissance. Il a décidé en outre qu'il ouvrirait à cet effet une souscription internationale. Nulle ville de France ne saurait mieux que Dole, qui l'a vu naître, revendiquer le droit de consacrer la mémoire de ce grand homme. La ville de Dole s'est toujours montrée fière des travaux de son glorieux enfant. Dès le 14 juillet 1883, dans une fête solennelle rehaussée par la présence de Pasteur et de sa famille, elle inaugura une plaque commémorative sur la façade de la maison où il reçut le jour, et décidait que la rue, désignée jusqu'alors sous le nom de *Rue des Tanneurs*, s'appellerait désormais Rue Pasteur.

Le comité de la presse doloise nous communique cette résolution, avec prière d'y faire écho dans la *Nouvelle-France*, ce à quoi nous consentons volontiers. Les souscriptions sont reçues par le trésorier de l'œuvre, M. Pully, président du tribunal de commerce de Dôle, Jura, France.

Mariette, Montréal.—*La voiture du bon Dieu* passerait très-bien, si le MONDE ILLUSTRÉ avait reçu de vous, en même temps, le nom responsable qu'on exige.

PETITE POSTE EN FAMILLE.—E. L., Montréal.—Impossible de publier ça. Ne parlez plus ; vous perdriez infailliblement.

L. H. B. D., Sherbrooke.—L'impromptu a du mérite. Nous ne croyons pas, néanmoins, qu'il offre beaucoup d'intérêt au grand nombre de nos lecteurs. A reprendre.

La calomnie est la guillotine des réputations élevées.—Princesse OUCOUSOFF.

Il y a en germe dans un enfant le ciel ou l'enfer, un agneau ou un lion.—Mgr BOUGAUD

NOUVELLE CANADIENNE

Les Aventures de Nicolas Martin

(Illustrations de Edmond.-J. Mousselet)

III

L'ENGAGEMENT DE NICOLAS

—Dans cette grande salle, avait dit l'aubergiste, en désignant la salle publique de l'auberge, vous ne pourrez avec aise conclure aucun arrangement ; vous risqueriez d'être dérangé par les personnes allant et venant dans cette pièce, ou causant, riant et chantant. Je vais mettre à votre disposition un cabinet ici, à droite, où vous serez très bien pour vous entendre.

Lafleur avait remercié l'hôte si obligeant, et lorsque le soldat, dont avait parlé Petit, vint au Broc d'Argent, ce dernier le montra du doigt à son ami.

L'habitant put alors examiner celui dont on lui avait fait l'éloge.

En effet, le soldat devait être fort. Sa taille—je ne dirai pas herculéenne—mais d'athlète bien moulé, paraissait avec avantage sous l'habit militaire. Il était grand, brun et, ce qui ne nuit pas, joli.

Au moral, le jeune homme pouvait aussi subir un examen, favorablement.

Il est vrai qu'il connaissait le chemin du Broc d'Argent ; qu'il aimait à goûter le vin du père Petit et à faire la partie de cartes, mais où était le mal ? Devait-il toujours rester à la caserne ? Il n'avait pas de parents dans la Nouvelle-France ; il n'était venu de la vieille Gaule que l'automne précédent. Ses amis étaient peu nombreux et se comptaient parmi les soldats de sa compagnie. D'ailleurs, il ne tenait pas à se faire beaucoup d'amis. Ceux qu'il avait lui suffisaient. Enfin, disons qu'il ne s'enivrait jamais.

Admettons aussi qu'au trente et quarante, auquel il prenait part chez l'aubergiste, il lui arrivait parfois de jouer toute sa solde. Doit-on le juger sévèrement pour cela ? Je ne le crois pas, parce qu'il ne dépendait de personne et que personne ne dépendait de lui, vu qu'il était orphelin.

Pourquoi aurait-il amassé quelque chose, de l'argent ? Ne pouvait-il pas être envoyé, du jour au lendemain, avec un détachement, soit aux forts Détroit, Miamis, Michilimakinac, Saint-Joseph ou Crève-cœur, dans l'Ouest, et tomber sous la balle ou le tomahawk d'un sauvage ennemi ?

Il voulait donc, autant que possible, se donner du *bon temps*, en compatibilité avec ses devoirs militaires.

Au demeurant, c'était un brave et bon garçon. Il aurait donné jusqu'à son dernier sou pour secourir l'indigent ou l'ami dans la gêne ; il aurait fait double corvée pour relever un camarade et lui permettre prolongation d'absence hors des casernes, quand son camarade était en quête de plaisir.

Toujours le dernier à chercher noise à quelqu'un, mais non le dernier à se venger, une fois provoqué ; et puis, avec cela très honnête, faisant peu de dettes, et celles-là les acquittant honorablement. Aussi, était-il fort estimé de ceux qui le connaissaient.

Quand il entra dans le cabinet où l'attendait Lafleur, l'aubergiste, qui le suivait, brièvement lui expliqua le désir de l'homme de LaChesnaye.

Lafleur fit apporter du vin et de l'eau-de-vie. Il se servit, et après avoir trinqué avec cet enfant de Bellone—M. Petit s'était retiré—

il lui expliqua le motif qui lui valait le plaisir de cette rencontre.

Nicolas écouta Lafleur attentivement, et lorsque celui-ci eut fini de parler, tout en dégustant son vin, il dit entre deux gorgées :

—Je ne saurais vous rendre une réponse à l'instant... Votre proposition me prend inopinément... mais je ne dis pas que je n'aimerais point la vie champêtre... D'abord, quelle sorte de pays est-ce, par chez vous ?... C'est-i' peuplé un peu ?...

—Ben ! comme ça ! Y a assez d'monde pour pas s'ennuyer.

—Ah ? Y a-t-i' des filles ? gaies, pimpantes, aimables et aimantes ?

—Ah ! mon gaillard, je vous vois venir ! —Dame ! voyez-vous, il faut ben songer à s'amuser. Et puis, vous le dirai-je, j'aimerais, j'éré, à voir c'pays-ci. C'est ben sauvage, c'est vrai ; pas habité comme chez nous, d'l'autre côté de l'Océan, mais je l'aime, et qui sait, j'y resterai peut-être pour m'y établir. Ah ! si c'était pas que ces diables de peaux-rouges, on pourrait vivre tranquille ici.

—Si vous acceptez de me suivre, vous viendrez à LaChesnaye à l'époque où les travaux de ma ferme vous fatigueront le moins...

—Ah ! vous savez... je ne crains pas l'ouvrage ; je n'ai pas peur de travailler, et fort même.

—Non, je le sais bien ; c'est ce que l'on m'a dit de vous. Mais comme vous pourriez regretter votre bataillon, l'auberge du Broc d'Argent ou les plaisirs de Ville-Marie, cette saison serait bien la meilleure pour venir chez moi. Nous nous amusons aussi, à la campagne, surtout l'hiver, et cela vous habituerait graduellement à la vie campagnarde.

—Mais... je ne pourrais m'engager sans obtenir la permission de mon capitaine.

—Ça ! je l'comprends ben ; mais je ne pense pas qu'il soit difficile d'obtenir cette faveur. Y en a déjà ben d'autres qui l'ont eue.

—Il y a autre chose. J'aime le métier des armes, et si quelque expédition contre les sauvages s'organisait, il faudrait que j'sois libre de vous quitter quand j'voudrais ?...

—Hum ! fit le cultivateur, j'aurais aimé à vous engager par acte fait devant notaire,

mais enfin, le temps que j'vous aurai, ça s'm toujours ça ! Et j'm'arrangerai ben pour qu'vous restiez avec moi une bonne *escousse*.

—Comment ?... comment ça ?...

—En vous traitant ben !

—Oui ?... T'nez, j'pense qu'on s'arrangera. Quel salaire payez-vous ?

—Ce qui est juste. Seriez-vous satisfait de soixante livres par mois, logé et nourri ?

—Soixante livres ?... Me semble que vous pourriez donner un peu plus. Disons donc soixante-quinze ?... Ça vaut ça ?...

—Ah ! non ; j'suis pas capable de donner plus que soixante.

—Voyons, m'sieu Lafleur, combien donnez-vous à un journalier, en été, chez vous, pour travailler aux champs ?

—Le prix d'un boisseau de blé.

—Et c'est ?

—Trois livres, deux sous ; mais je ne les héberge et ne les nourris pas.

—Eh ben ! je r'tranche douze sous par jour. Cela équivaut je crois, à la nourriture et au logement.

—Faisons des concessions mutuelles, dit le cultivateur. Disons, soit... dix livres ?

—Soit. Jusqu'ici... est bien. Je vais songer à votre proposition, cette nuit ; et demain je vous apporterai ma décision.

Après avoir trinqué encore une fois, ils se séparèrent.

IV

SUR LE CHEMIN DE LA CHESNAYE

Le lendemain, toute réflexion faite, Nicolas s'était décidé à prendre du service chez M. Lafleur.

Le marquis de Crisacy accueillit favorablement la demande de son jeune soldat, et obtint pour lui la permission requise. (*)

En plaçant de la sorte, des hommes d'armes ici et là, chez les colons, c'était leur accorder quelque protection contre les redoutables sauvages.

(*) Archives de Montréal. Ordonnance du roi permettant aux soldats de travailler chez les cultivateurs, mais leurs défendant de porter leur uniforme durant ce temps. 28 avril 1685.



Dans le danger, un seul homme brave suffisait parfois à remonter le moral de ceux qui l'entouraient. N'en pouvait-il être de même quand un hameau canadien serait attaqué par l'Iroquois, alors que les hommes des champs, terrifiés, songeraient à s'enfuir et se cacher avec leur famille et leurs serviteurs, fuite rarement assez prompte pour échapper au tomahawk du sauvage.

Il n'y avait pas que l'Iroquois ennemi à craindre, le Sokokis, l'Abénakis, le Huron, l'Onondagois, soi-disant amis, souvent sous l'influence de la boisson est dans une quasi-certitude que rien ne pourrait lui arriver à ce sujet, faisant des siennes, et était à redouter.

Après avoir vendu ses denrées, maître Lafleur était remis en route avec son nouvel employé, qui avait laissé aux casernes le costume militaire et paraissait maintenant affublé d'un habit à peu près semblable à celui de son patron.

Le départ avait eu lieu du Broc d'Argent, sur les deux heures de l'après-midi. L'on pouvait à peine espérer, si rien de fâcheux n'arrivait en route, d'être rendu à La Chesnaye, le plus tard à six heures du soir.

Chemin faisant les deux hommes échangeaient des confidences sur le pays des ancêtres.

Vers les deux tiers de la route, artère qui unissait La Chesnaye à Ville-Marie, la conversation commença à languir. Le froid engourdisait la langue des voyageurs.

Le soldat se rappela alors qu'il avait emporté une fiole d'un certain tonique, infailliable pour faire oublier la froideur de la température. Il tira cette liqueur de sa retraite, c'est-à-dire d'un sac contenant son bagage, et la caressant des yeux, la présenta à Lafleur.

— Merci, mon ami, fit celui-ci, votre offre vient très à propos.

Puis, après en avoir englouti une bonne rasade :

— Onche ! fit-il, que c'est pas bête !

Nicolas imita l'action de son patron et se réchauffa l'intérieur d'une forte lampée de la boisson réconfortante.

Cette libation eut pour conséquence de raviver la conversation.

Dans l'instant le traîneau passait près d'une épaisse sapinière.

Lafleur frissonna.

Nicolas, s'en apercevant, lui demanda :

— Qu'avez-vous ?... froid ?... Est-ce un ennemi ?... Vous avez tressailli !

— Vous voyez ce bois ?

— Oui.

— Tu ben ! il me rappelle une histoire lugubre et tragique. Il y a trois ans, un habitant nommé Belhumeur, que je connaissais bien, fut attaqué la nuit dans sa maisonnette d'arbres équarris.

« Pris à l'improviste, mon pauvre ami ne put opposer qu'une défense malheureuse. Il fut martyrisé par les sauvages ; ses enfants massacrés devant lui et sa femme eut un sort plus terrible : l'esclavage dans un village indien. »

Sur la demande du jeune homme, il lui raconta les détails de cette affaire sanglante.

Nicolas en fut fortement impressionné et se jura en lui-même, quoiqu'il arrivât, de ne jamais se laisser prendre vivant par ces féroces peaux-rouges, afin de ne pas avoir à subir d'aussi atroces tortures.

Mais ces sauvages avaient été, trois mois après, châtiés durement pour le crime perpétré.

Une quarantaine de guerriers indiens firent une autre incursion dans le pays.

Attendant le couvert de la nuit pour se répandre dans le hameau et y semer la dévastation et la mort, ils s'étaient cachés dans un bouquet d'arbres, à une portée de fusil des



ONCHE ! FIT-IL, QU'EST PAS BÊTE. — Page 605, col. 1

habitations des blancs. D'une manière providentielle, leur cachette fut découverte, par un jeune gars qui apporta la nouvelle à son père.

Aussitôt, les colons s'organisèrent et surprirent la bande d'Iroquois, dont quelques-uns peut-être s'échappèrent. Depuis, on ne les avait vus que de loin, mais jamais en nombre suffisant pour effrayer les habitants.

Le voyage, enfin, se termina sans encombre, et le bon paysan canadien fut reçu par sa famille avec des démonstrations joyeuses.

A cette époque-là (1685), un trajet, même de dix-huit milles, était toujours chose importante, car si bien portant que fut le voyageur au départ, que d'aventures pouvaient se présenter en route, parmi lesquelles les principales probablement seraient : la rencontre d'un parti de guerre indien ennemi, de bandits *coureurs des bois*, de loups, etc.

On connaît la proverbiale hospitalité canadienne de nos compagnards, aussi l'on peut croire quel accueil cordial fut donné à Nicolas ; surtout quand on apprit que le jeune homme avait porté les armes et que le gaillard n'avait pas *frette aux yeux* dans un combat.

Régis Roy.

A suivre

LES ÉVÉNEMENTS DU TRANSVAAL

(Voir gravures)

De graves événements se sont passés au Transvaal et ont eu leur répercussion en Europe.

On sait que la République du Transvaal, en Afrique, est riche en mines d'or. L'Angleterre, qui a de nombreuses possessions de ce côté et qui avait déjà, d'ailleurs, plus d'une fois tenté d'y devenir la souveraine absolue, rêvait de mettre ses projets à exécution. C'est ainsi qu'elle autorisait l'action de la Compagnie an-

glaise de l'Afrique du Sud, dont un des principaux lieutenants est un nommé Jameson, et qui avait pour but de s'emparer des territoires du Transvaal.

Jameson, ayant organisé des bandes armées, ouvrit les hostilités et, sortant des possessions anglaises au Cap, franchit la frontière transvaalienne.

Aussitôt, il y eut dans toute l'Europe, — car toutes les puissances ont des intérêts au Transvaal, depuis l'exploitation des mines d'or, — une protestation générale. L'Angleterre comprit qu'elle était allée trop loin. Elle s'empressa donc de désavouer la campagne de Jameson, mais sans parvenir à tromper personne sur le rôle qu'elle a joué.

Il est bien certain, en effet, que si Jameson avait réussi dans son œuvre de piraterie, l'Angleterre en aurait largement profité et qu'elle aurait établi sa domination sur la République du Transvaal.

JAMESON

Jameson, dont nous publions le portrait, est né à Edimbourg, en 1853. Il fit des études médicales à Londres et alla s'établir au Cap. Il y fut l'agent le plus actif de la compagnie anglaise du Cap.

À la tête des troupes levées par lui, il voulait s'emparer de Johannesburg, le centre des gisements aurifères au Transvaal.

Il comptait sans l'énergie des Transvaaliens. Ceux-ci ont immédiatement organisé la défense et se sont portés au-devant des envahisseurs. La défaite de Jameson et de ses hommes a été rapide, et Jameson, fait prisonnier, a été conduit à Prétoria, la capitale du Transvaal.

M. KRUGER

M. Kruger est le président la République du Transvaal.

Il vient de déclarer que son gouvernement était prêt à faire des concessions en faveur des étrangers établis dans son pays, mais qu'il repousserait par la force toute tentative d'annexion du territoire.

Rappelons qu'en 1883 les Transvaaliens eurent déjà à lutter contre les Anglais et leur infligèrent une sanglante défaite.

M. ERNEST D'AURAY

(Voir portrait, p. 610)

A Montréal, le 17 octobre dernier, a été inhumé avec pompe un brave et bon garçon qui n'avait pas demandé autant d'honneurs quoiqu'il les méritât richement. C'était Ernest D'Auray, mort brusquement, sous les yeux de centaines d'amis et d'obligés dont j'ai entendu les gémissements ; il me semble que le MONDE ILLUSTRÉ lui doit une page de souvenir, afin d'empêcher l'oubli de passer par dessus ce nom qui fut aimé à juste titre. Il a déployé, dans une humble condition, des qualités et des vertus qui rendraient fière n'importe quelle famille plus haut placée.

La famille D'Auray est venue des environs de la Rochelle s'établir au Canada, il y a deux cent vingt-cinq ou trente ans, et nous la suivons, de père en fils, jusqu'au temps présent. Ernest, qui fait l'objet de cet article, naquit au Côteau-du-Lac, en 1854, fils de Jean-Baptiste D'Auray, anciennement employé de la manufacture de chaussures Séguin et Lalime, de Saint-Hyacinthe. Il laisse sa mère, âgée de soixante-treize ans, une sœur et quatre frères : Téléphore, Louis, Aimé, Denis D'Auray, tous entourés de nombreux amis. Téléphore, ancien zouave pontifical, est artiste-peintre à Montréal ; Louis, du département de l'Agriculture à Ottawa, maître de chapelle, organiste de l'église irlandaise Sainte-Brigitte de la même ville, est, depuis vingt-quatre ans, le musicien, l'organisateur, le chanteur qui relève nos réunions d'éclat ; Aimé, comptable de la compagnie de steamers océaniques Reford et Thompson ; Denis, peintre-décorateur, de Cohoes, (N.-Y.)

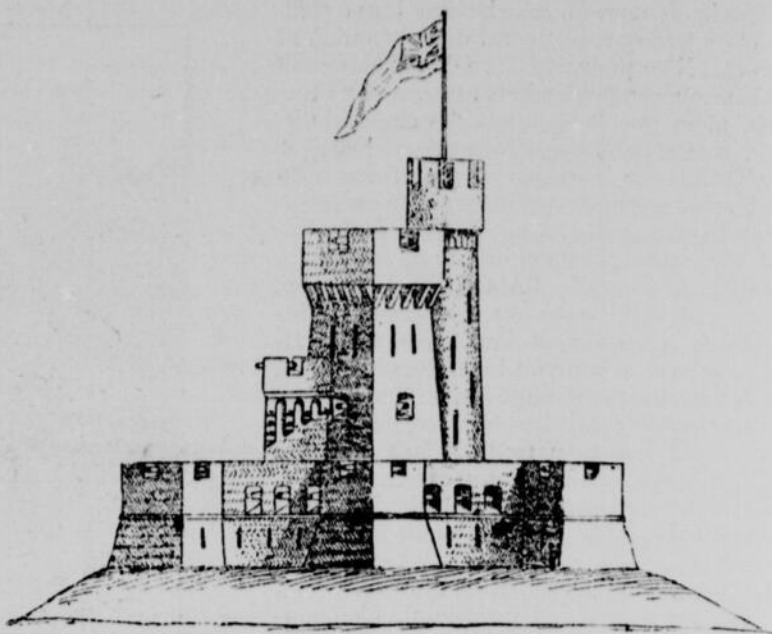
Leur unique sœur est mariée à M. C. Durocher de la maison Rice & Cie., de Montréal, photographes. M. Durocher a été zouave pontifical.

Madame Richelieu, tante d'Ernest, lui survit, après l'avoir eu près d'elle durant toute la vie du regretté défunt. Elle a été récompensée de ce dévouement par l'affection constante que lui témoigna son pupille.

Ernest avait treize ans lorsqu'il commença son apprentissage de boucher sous M. Edouard Richelieu, des mieux notés, depuis longtemps, à Montréal. Quelques années plus tard, M.

Richelieu étant décédé, il prit la succession à son compte avec le fils de son défunt patron, et devint chef de l'Étal du marché Bonsecours si largement achalandé sous le nom *Ernest Dauray*.

L'étude des livres ne l'avait pas gâté. Il resta cependant pas dans l'ignorance. Sa bibliothèque à lui, c'était l'ensemble de ce qui lui passait sous les yeux, le menu aussi bien que les grands faits qui attirent l'attention des individus doués de clairvoyance, d'initiative et d'un tempérament impressionnable. Il a fait bon usage de ces facultés maîtresses et, sans jamais prétendre à trop embrasser, il a su être le premier parmi ses pairs. Ceux qui



TOUR MILITAIRE DE GLACE ÉRIGÉE SUR LE MARCHÉ ST-PIERRE, ST-SAUVEUR.

étaient plus grands que lui, ont connu par son exemple, que l'on a souvent besoin d'un plus petit que soi. Je le vois encore, disant à tout venant : "Aidez-vous, mon ami, le Ciel vous aidera, et vous pourrez aider les autres." C'était un grand charitable, avec de l'ordre et de la vaillance autant que l'on puisse en désirer chez aucun homme du monde.

Il possédait à la fois l'art de gagner de l'argent et le secret si difficile de le dépenser à propos, ce qui ne l'a pas empêché de laisser derrière lui une jolie somme, pour une personne aussi généreuse qu'il l'était. En affaire, il se tenait toujours prêt à rencontrer ses obligations ; en charités, complaisances et services de tous genres, il semblait inépuisable. Sa bonne humeur, sa physiologie ouverte, son accueil sympathique, l'originalité de ses observations sur le monde et les choses, le distinguaient du commun des mortels — on se tournait vers lui comme d'instinct, aimantés par sa bonne nature, aussi pouvions-nous affirmer que sa disparition a créé un vide tout à fait douloureux dans le cercle étendu de ses connaissances. Cela explique le concours solennel de citoyens qui le conduisirent à sa dernière demeure.

Avec des goûts d'artiste, comme ses frères il combinait des calculs toujours précis en affrontant la vie réelle. Assez bon musicien pour jouer d'un morceau convenablement exécuté, chanteur agréable, organisateur des mille petites choses que nous aimons à voir naître et se maintenir afin d'égayer la vie ou aider le prochain, son appui moral, son argent, son esprit étaient à la disposition de toutes les œuvres de mérite et de bienveillance.

"Ernest", ainsi qu'on le désignait de préférence, était l'âme remuante du marché Bonsecours. Les gens affluaient à son étal, à cause de lui — et il vendait aussi facilement que s'il eut donné sa marchandise en pur don — ce qui était bien le cas très souvent, les pauvres le savent et s'en souviennent. Parmi ses pratiques et ses fournisseurs, ils y en avaient qui dataient de vingt-six ans.

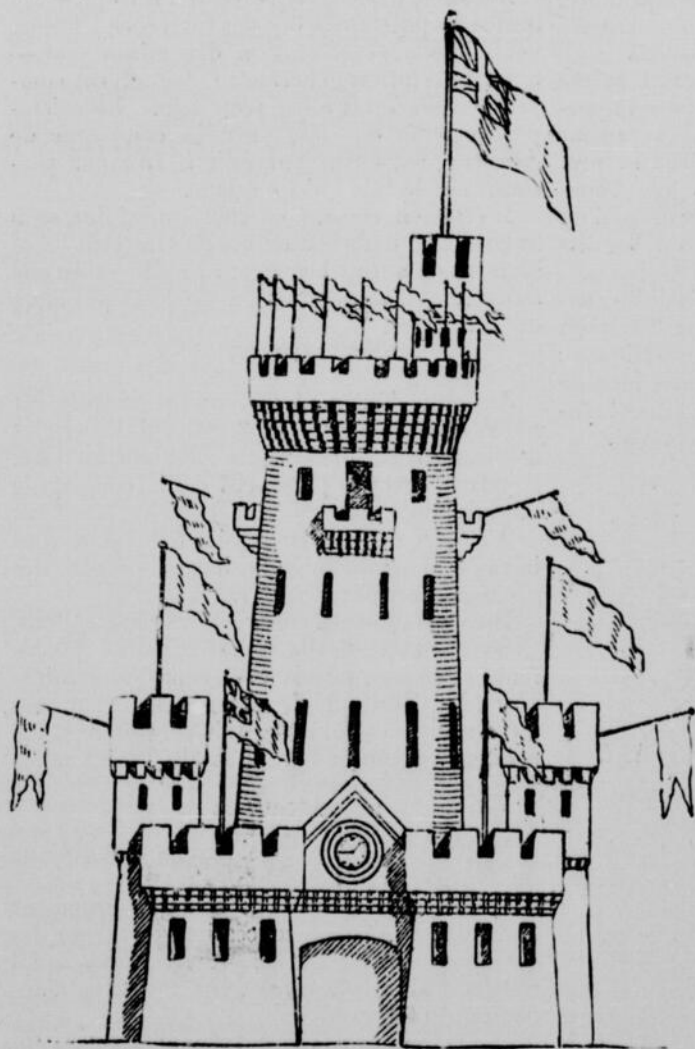
En dehors des heures où la foule se presse aux bancs des bouchers, si quelqu'un voulait rire ou se reposer, s'entretenir des agissements d'une société utile, ou causer des fluctuations du commerce, il allait voir Ernest.

Vous dire le deuil que sa mort a jeté dans le milieu dont je parle, ce serait peindre une désolation générale. Toutes les classes de la division : Est-ouvriers, financiers, médecins, entrepreneurs, notaires, avocats, juges, avaient su l'apprécier et on les a vus figurer en grand nombre à la suite du corbillard qui transportait ses restes inanimés à l'église du Sacré-Cœur.

J'ai entendu dire que, plus d'une fois, en découvrant ce qu'il avait fait pour secourir des nécessiteux — surtout des veuves et des orphelins — les gens se disaient entre eux : "C'est un vrai Saint-Vincent de Paul."

Citons un petit trait, tout petit, qui donne une idée de ce caractère. Quand un aveugle ou un infirme quelconque lui offrait des porte-plumes ou des crayons, il faisait emplette dans la mesure de cinq ou dix sous, déposait son achat dans une boîte et, plus tard, y puisant à poignée, en faisait la distribution aux enfants des écoles trop pauvres pour s'approvisionner à même leurs propres ressources. Plus en grand, il savait agir à propos, mais sans ostentation. Que de maux il a consolés ! Pour peu qu'il ait besoin de prières, je pense qu'il en aura suffisamment.

C'était un ouvrier intelligent, honnête au suprême degré, travailleur comme une abeille, affectueux, recherchant les hommes de cœur, enfant du peuple ne visant qu'à bien faire et trouvant déjà sa récompense ici-bas dans



CHATEAU DE NEIGE, COIN DES RUES ST-JOSEPH ET DE LA COURONNE

l'estime de ses compatriotes : un Canadien de la vieille roche.

Une maladie brusque l'a emporté en deux jours. Son ami d'enfance, M. l'abbé F. Adam l'a assisté à ses dernières heures, qui furent courageuses, pleines de foi et de confiance en Dieu.

BENJAMIN SULTE.

MADAME ALBANI

(Voir gravure)

Mme Albani est née à Chambly. Son père, M. Lajeunesse, qui était professeur de musique et organiste, lui fit commencer ses études musicales à l'âge de quatre ans. A cinq ans,

elle s'exerçait de cinq à six heures par jour et, à sept ans, elle chantait des airs de *Norma*, de *Martha*, etc.

Elle avait huit ans lorsqu'elle donna, à Montréal, trois concerts, où elle obtint un grand succès.

L'année suivante, elle entra au couvent du



CARNAVAL DE QUÉBEC.—L'ATTAQUE DU PALAIS DE GLACE EN FACE DU PARLEMENT

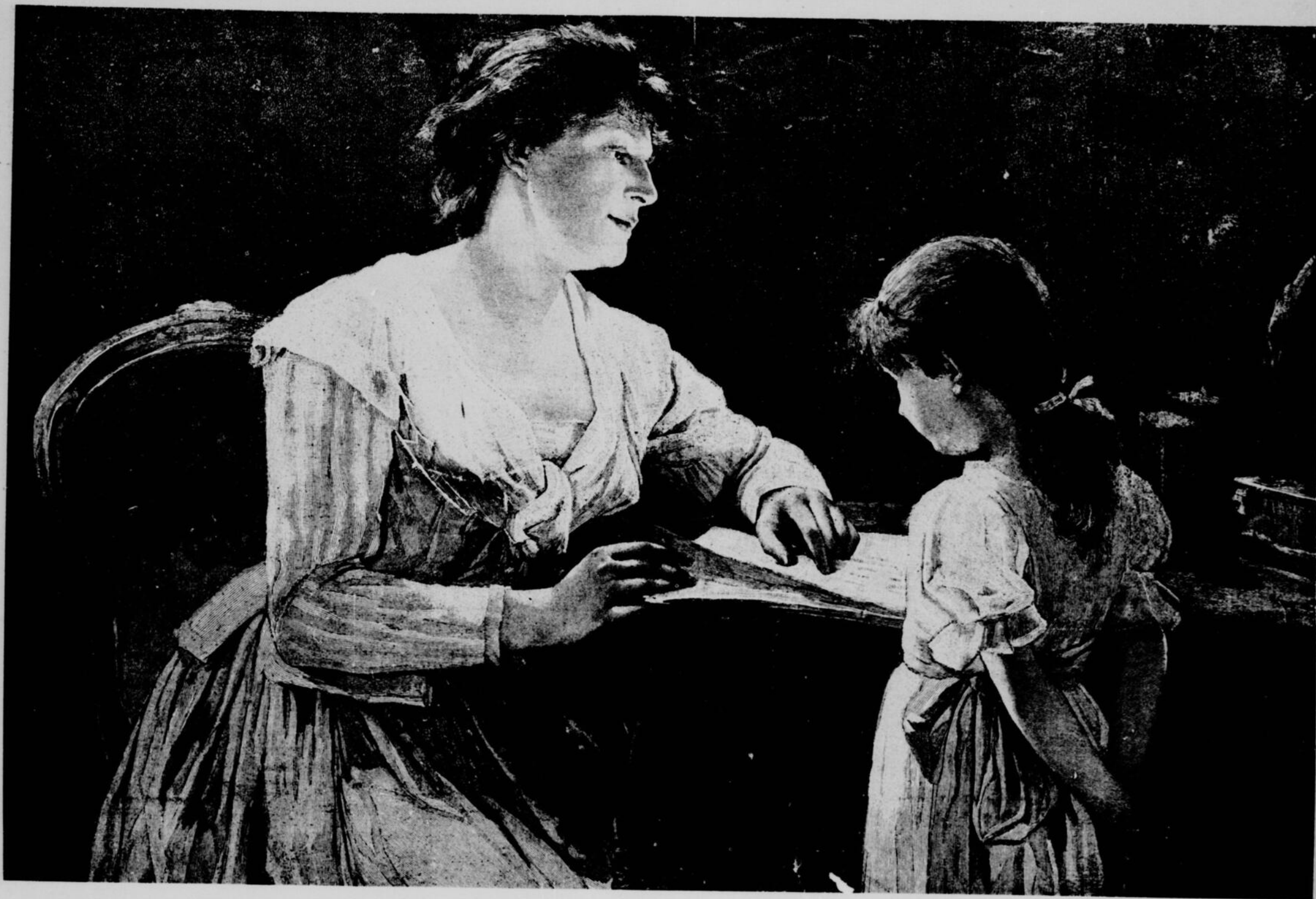
Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet ; puis elle alla à Albany où, à dix-huit ans, après avoir étudié à Paris et à Milan, elle débuta dans la *Sonnambula*.

Que dire de son talent ? On compare Albani à des divas telles que celles dont nous parlons

plus haut ; on lui reconnaît des égales, mais pas de supérieures pour la richesse, la qualité, la force de la voix.

Jeudi de cette semaine (le 30), on l'entendra à la salle Windsor, et samedi, le 1er février, au Monument National.

Parmi les artistes qui l'accompagnent, citons : Norman, Salmond et Lane Wilson. Une autre, Marie Vander Veer Green, contralto, a chanté récemment, ici, dans le *Messie*, le superbe oratorio d'Haendel ; le pianiste, M. E. Schelling, jouit d'une grande réputation.



PREMIÈRES ÉTUDES, TABLEAU DE MME COLIN-LIBOUR



UN CONTINGENT DE L'ARMÉE BOER, DANS LA RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE



LE D^r JAMESON
Administrateur de la « Chartered Company



Le D^r Jameson et son escorte.



M. KRUGER
Président de la République sud-africaine.



M. CECIL RHODES
Ex-premier ministre de la colonie du Cap.
Phot. Bassano.



LE D^r LEYDS
Secrétaire d'Etat de la République sud-africaine.
Envoyé à Berlin.

LES ÉVÈNEMENTS DU TRANSVAAL



ERNEST D'AURAY.—(Voir l'article, p. 606)

FIGURES D'ACTUALITÉ

R.-S. WHITE, COLLECTEUR DES DOUANES

M. R.-S. White, rédacteur en chef à la *Gazette*, de Montréal, vient d'être nommé au poste de collecteur des douanes pour le port de Montréal. La *Gazette Officielle du Canada*, numé du 25 janvier, publie cet acte.

M. White n'a pas encore quarante ans. Son père était l'honorable M. White, ministre dans le gouvernement fédéral canadien, ancien député de Cardwell, ancien rédacteur et co - propriétaire de la *Gazette*, avec son frère, M. Robert White.

M. Richard White succéda à son père comme rédacteur à la *Gazette* et député de Cardwell, dans Ontario. Il a renoncé à ce mandat pour accepter son nouveau poste.

Sa nomination a été bien accueillie de tous, amis et adversaires. Ses confrères de la presse lui ont offert un banquet de sortie.

C.-M. HAYS, GÉRANT-GÉNÉRAL DU GRAND-TRONC

M. C.-M. Hays, ancien vice-président du système de voies ferrées Wabash, des États-Unis, vient d'accepter la position de gérant-général de la compagnie du Grand-Tronc du Canada, en remplacement de M. Sargeant, qui passe en Angleterre, toujours au service de la même compagnie.

M. Hays est un homme de quarante ans. Sa carrière dans les administrations de chemins de fer, commencée à l'âge de dix-sept ans, a été rapide et brillante.

On augure de grands succès pour la compagnie canadienne de cette nouvelle nomination.

LE PRINCE HENRY DE BATTENBERG

Le prince Henry de Battenberg, qui vient de mourir de la fièvre des marais, au cours de la guerre que l'Angleterre fait aux Ashantis

en Afrique, était le plus jeune des gendres de S. M. la reine d'Angleterre. Il avait épousé, en 1885, la princesse Béatrix, la benjamine de la famille royale d'Angleterre. Sa femme était pourtant d'une vingtaine de mois son aînée, et ce n'est point sans peine qu'elle décida sa royale mère à lui permettre cette alliance avec le jeune prince allemand.



Finalement, la reine n'y souscrivit pas seulement mais elle se prit d'une vive affection pour son nouveau gendre. Elle le fit Altesse Royale, gouverneur d'une des fortes-ressés anglaises. L'affliction de la reine mère et de la veuve désolée est difficile à exprimer.

A propos, on fait remarquer que la pauvre princesse Béatrix, pourtant si populaire et si choyée en Angleterre a bien du malheur. Son premier fiancé, le prince impérial Napoléon IV, mourut dans la guerre contre les Zoulous, en Afrique, il y a une vingtaine d'années. Et voilà que l'Afrique toujours lui ravit son mari, encore dans une guerre anglaise contre les Ashantis.

JOAQUIM CRESPO, PRÉSIDENT DU VÉNEZUELA

Ce petit pays sud-américain du Venezuela fait tant parler de lui aujourd'hui de par le monde, qu'il ne paraîtra point sans intérêt de faire connaissance avec son premier magistrat.

Joaquim Crespo, comme ses compatriotes, est de descendance espagnole. On rapporte, à sa gloire, de hauts faits de sa jeunesse, vraiment dignes de remarque. On l'a comparée à Guillaume Tell.

Crespo, devenu chef de la république, a jusqu'ici fait montre de tact et de savoir-faire. Il avait accueilli volontiers la médiation de Léon XIII entre sa république et l'Angleterre.

La presse catholique publie actuellement à ce sujet de forts intéressants documents officiels émanés de lui. Et le fonds et la forme dénotent l'homme d'Etat éclairé et bien équilibré.

LE CARNAVAL DE QUÉBEC

(Voir gravures)

Il a été ouvert lundi, le 27 courant, par des démonstrations grandioses. Pour toute une semaine, la vieille cité de Champlain sera dans l'allégresse.

Les visiteurs ont afflué dans ses murs. D'immenses préparatifs ont été faits pour l'ornementation de la ville, la réception et l'amusement des touristes.

Nous reproduisons des vues de quelques-unes de ces attractions de carnaval.

Les *Farces de Piron* sont toujours en grande demande. Tout le monde veut les lire, pour se divertir et s'égayer. C'est un long éclat de rire. Prix : 10c. G.-A. et W. Dumont, 1826, rue Sainte-Catherine

NOUVELLES A LA MAIN

Un directeur de théâtre à un critiqueur dramatique :
—Je vous quitte, cher maître... J'ai une pièce à mettre en scène.

—Et moi, je rentre travailler... J'ai une scène à mettre en pièces !

Echo de station balnéaire.

—Comment, chère madame, vous nous quittez déjà. Votre cure est donc terminée ?

—Non, docteur, mais je n'ai plus de toilettes neuves à exhiber.

Entre époux :

—Lorsque l'un de nous mourra, j'irai vivre à la campagne, au milieu de la verdure et des fleurs.

—Mais, bobonne, si c'est toi qui meurs la première ?

—Ah ! mon chéri, éloignons cette triste pensée !

Taupin parle du caractère de son fils.

—Il a une déplorable manie : il répond toujours. Je ne sais comment lui faire passer ça.

—Oh ! c'est bien simple, conseille quelqu'un. Faites-le entrer dans l'administration des téléphones.

A l'hôpital, un jour de visite :

—Tu vois, mon pauvre homme, où ça t'a conduit d'aimer trop l'alcool. Te voilà maintenant avec tout le côté gauche paralysé...

—T'es bête ! ça n'a aucun rapport. La preuve, c'est que je n'ai jamais pris mon verre que de la main droite !

Un veuf vient de reconduire à son ultime demeure son épouse, dame mûre qu'il avait prise pour son argent.

Des amis le consolent.

—Il faut te faire une raison... Elle était plus âgée que toi. Il était naturel qu'elle partit la première.

Le veuf, se laissant aller, sans y prendre garde :

—C'est bien ce que je m'étais dit en l'épousant !

Aux examens.

Le professeur pose à une jeune personne la question suivante :

—Savez-vous, mademoiselle, pourquoi Napoléon Ier détestait tant les Anglais ?

—C'est parce qu'ils l'ont fait mourir, répond imperturbablement la candidate.

NOTRE AGENT AUX ETATS-UNIS

Nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs le portrait de M. Amédée Manseau, représentant autorisé du MONDE ILLUSTRÉ aux États-Unis.



M. A. MANSEAU Photo. Laprés et Lavergne

M. Manseau voyage actuellement parmi nos compatriotes de là bas. Nous aimons à croire qu'en le connaissant ils ne lui feront que meilleur et plus confiant accueil.



Elle sortit de sa loge et cria de toutes ses forces : " Madame Rivat ! " — Page 611, col. 1

LA MENDIANTE DE SAINT-SULPICE

DEUXIÈME PARTIE

ROSE ET MARIE-BLANCHE

Puis ses genoux plièrent sous elle, il lui sembla que son cœur l'étouffait, et elle s'abattit sans connaissance sur les pavés de la cour.

La concierge, une brave femme s'il en fut, se leva vivement, épouvantée, ne sachant que faire d'abord.

La jeune fille qu'elle avait là, sous les yeux, paraissait ne pas donner signe de vie.

Par bonheur la concierge se souvint qu'avant de tomber évanouie ou morte elle avait demandé une des locataires de la maison.

Elle sortit de sa loge et, de toutes les forces de sa voix elle cria :
— Madame Rivat ! madame Rivat !

Avant que deux secondes se fussent écoulées une fenêtre du quatrième étage s'ouvrit, Jeanne apparut dans l'encadrement de cette fenêtre, et demanda :

— Vous m'appellez, madame ? . . .

— Oui . . . descendez . . . descendez vite.

— Qu'y a-t-il donc ?

— C'est une jeune fille qui vient vous voir et qui s'est trouvée mal . . .

— J'y vais . . .

La fenêtre se referma.

En attendant Jeanne Rivat, la concierge, qui avait retrouvé tout son sang-froid, mouillait les tempes de Rose avec de l'eau froide.

Les appels, retentissant dans le silence, avaient éveillé l'attention des locataires, et deux ou trois d'entre eux descendirent pour s'informer de ce qui se passait.

Au nombre de ces locataires se trouvait un étudiant en médecine, grand garçon d'apparence vigoureuse.

La concierge s'adressant à ce jeune homme, lui dit :

— Monsieur Étienne, vous qui êtes fort, voulez-vous m'aider à relever cette pauvre demoiselle...

Le jeune homme souleva Rose, la porta dans la loge et l'assit sur l'unique fauteuil.

Elle était toujours sans connaissance.

En ce moment Jeanne Rivat entra.

Elle aperçut la jeune fille, les yeux clos, le visage livide, la tête renversée en arrière sur le dossier du fauteuil et poussa un cri d'effroi en s'élançant vers elle et en balbutiant.

— Mon Dieu !... mon Dieu ! C'est Rose !... Ah ! j'en avais eu le pressentiment quand vous m'avez appelée !... Rose... Rose, ajouta-t-elle en couvrant de baisers le front glacé de la jeune infirmière. Rose, mon enfant... Est-elle donc morte ?... Chère mignonne, répondez-moi... C'est moi... C'est maman Jeanne...

Rose continuait à ne pas donner signe de vie.

Le désespoir de Jeanne était indescriptible.

— Avez-vous un peu d'eau de mélisse, madame ? demanda à la concierge le jeune homme qui avait relevé Rose.

— Oui... oui... j'en ai, répondit la brave femme en ouvrant un placard et en en tirant un flacon qu'elle tendit à son locataire.

Celui-ci versa dans le creux de sa main quelques gouttes du contenu du flacon et frictionna les tempes de la jeune fille.

— Une cuillère à café, je vous prie... fit-il ensuite.

On lui donna ce qu'il demandait.

Il remplit d'eau de mélisse la cuillère, entr'ouvrit doucement les lèvres de Rose, écarta ses dents serrées et versa dans la bouche le cordial énergique.

La fugitive de l'asile de Blois restait toujours inerte comme morte.

Jeanne sanglotait.

— N'ayez aucune crainte pour cette enfant, madame, lui dit le docteur improvisé, le cœur bat d'une façon régulière... Une grande faiblesse, résultant sans doute d'un excès de fatigue, me paraît être l'unique cause de cet évanouissement. Ce ne sera rien. Mais je crois que quelque chose de chaud, un bon bouillon par exemple, serait en ce moment préférable à tous les médicaments... Ou je me trompe fort ou la pauvre jeune fille meurt de faim...

— Que dites-vous, monsieur ! s'écria Jeanne effarée.

— La vérité, madame, n'en doutez pas ! Je vois d'ici bouillir le pot-au-feu sur le fourneau de notre excellente concierge... Elle ne nous refusera pas la charité d'une tasse de bouillon...

— Ah ! grand Dieu, non ! répliqua la concierge. Je vais en chercher un plein bol, et avec bien du plaisir !...

— Maintenant, poursuivit le jeune locataire, il faudrait déshabiller cette pauvre enfant, la délayer, la coucher.

— Tout cela sera fait chez moi, monsieur, dit vivement Jeanne. Mais comment l'y conduire ?

— Éclaircissez-moi, voilà tout ce que je demande... Je la porterai.

Et, soulevant sans effort dans ses bras vigoureux le corps délicat de Rose, il s'engagea dans l'escalier, précédé par la veuve de Paul Rivat qui l'éclairait avec la lumière dont elle s'était servie pour descendre...

— Je vais vous monter le bouillon... cria la concierge.

Les trois étages franchis avec son fardeau le jeune homme était à peine essoufflé.

Il déposa Rose sur le lit, et discrètement se retira.

Jeanne alors déshabilla la voyageuse, lui enleva son corset et lui retira ses chaussures.

Les pieds étaient en sang, meurtris, couverts d'ampoules.

— La pauvre chérie a-t-elle donc marché depuis Blois jusqu'ici ? se demanda Jeanne avec une émotion qui remplissait ses yeux de larmes.

Et elle jetait des regards chargés de tendresse sur ce doux visage si pâle qu'il semblait pétri dans une cire incolore.

Soudain un léger flot de sang monta du cœur et colora faiblement la blancheur des joues. Les lèvres de Rose remuèrent, ses paupières s'entr'ouvrirent.

La protégée de l'abbé d'Arcy sentit une joie immense remplacer sans transition sa douleur.

— Rose... chère Rose... fit-elle en se penchant vers le lit, je suis là... près de vous... Votre *maman Jeanne* veille sur vous, comme à Blois vous veilliez sur elle !

En percevant le son de cette voix chérie la jeune fille se souleva et, comme quelqu'un qui s'éveille au sortir d'un rêve, elle promena ses regards sur les objets qui l'entouraient. Elle vit Jeanne et lui tendit les bras en sanglotant et en balbutiant des mots de tendresse.

Jeanne la pressa contre son cœur et pendant quelques secondes

toutes deux restèrent unies dans une étreinte maternelle et filiale.

— Mon enfant... ma chère mignonne... ma Rose bien-aimée... répétait sans cesse la veuve de Paul Rivat, que je suis heureuse de vous voir... Mais comment se fait-il que vous soyez à Paris ?

— Je serais morte si je n'étais pas venue, répondit la jeune fille, je serais morte si je ne vous avais point revue...

— Oh ! chère... chère enfant...

Au milieu de cette scène d'effusion, la concierge entra.

Elle apportait un grand bol rempli de bouillon fumant, un petit pain et une bouteille de vin.

— Voici un bon bouillon de mon pot-au-feu, dit-elle, et une vieille bouteille de bordeaux que vous envoie mon locataire... Vous savez bien, le jeune homme de tout à l'heure... Je vois avec plaisir que ça va mieux et même tout à fait bien, puisque mamzelle a les yeux ouverts et qu'elle est assise sur le lit... Allons, allons, ça ne sera rien ! Buvez cela bien chaud, mamzelle, avec un petit croûton dedans, avalez ensuite un grand verre de ce bordeaux qui m'a tout l'air d'être plus vieux que vous, et tâchez de vous reposer. Une nuit de bon sommeil vous remettra complètement... Moi, je retourne à ma loge...

— Merci, ma chère dame, merci de tout mon cœur ! fit Jeanne en reconduisant la brave femme.

Rose but le bouillon, mangea le petit pain, but un verre du vin de Bordeaux qui était réellement très bon, et se sentit réconfortée, mais un sommeil invincible l'accablait, ses paupières se fermaient malgré elle.

— Il faut vous coucher et dormir, ma chérie... lui dit Jeanne. Demain, nous causerons...

— Mais vous ? Je vais donc prendre votre lit ?

— Ne vous inquiétez pas de moi... j'en ai un autre...

— Alors, bonsoir, maman Jeanne.

— Bonsoir, mignonne. Dormez bien.

Ce souhait était superflu. Rose dormait déjà !

Jeanne, qui venait de faire un innocent mensonge en affirmant qu'elle avait un autre lit, s'installa dans un fauteuil et ne tarda guère à s'endormir à son tour.

La mère et l'enfant reposaient l'une près de l'autre, sous le même toit...

Le lendemain matin, Jeanne s'éveilla de bonne heure et fut vite sur pied.

Elle voulait, avant de conduire sa boutique volante à l'église Saint-Sulpice, préparer le repas du matin dont sa petite amie aurait le plus grand besoin.

Rose dormait toujours.

Jeanne profita de ce sommeil qu'il ne fallait point interrompre pour aller aux provisions.

Certes, elle n'aurait pas osé écrire à la jeune infirmière : *Venez à Paris ! Venez me voir !*

Mais maintenant qu'elle avait Rose auprès d'elle, elle se disait ne connaissant pas encore la résolution de la fugitive :

— Je serai malheureuse lorsqu'elle me quittera !

Elle termina rapidement ses emplettes et se hâta de revenir à la maison.

Depuis cinq mois Jeanne, qui ne dépensait pour ainsi dire rien pour elle, avait déjà réalisé des économies.

Son petit commerce marchait bien, les riches et charitables paroissiennes de Saint-Sulpice lui faisaient de larges aumônes, et la présence de Rose ne pouvait être une gêne pour elle au point de vue pécuniaire.

Quand elle rentra, elle trouva Rose debout, habillée, et mettant en ordre le petit ménage.

Elle se sentait encore fatiguée, mais ce reste de fatigue était très supportable.

En voyant rentrer Jeanne elle lui jeta les bras autour du cou.

— Oh ! maman Jeanne, ma bonne, ma chère maman Jeanne, fit-elle émue jusqu'aux larmes, que je suis heureuse de vous voir !... Ma fatigue est oubliée... je vous embrasse, et ma tristesse s'envole, et je ne suis plus seule au monde... enfant trouvée... enfant sans mère... Oh ! c'est fini... c'est décidé... je suis venue près de vous, j'y resterai... je ne vous quitterai plus !

— Ne plus me quitter, chère mignonne ! s'écria la veuve de Paul Rivat avec une joie débordante. Est-ce vrai ? Est-ce possible ?... vous êtes venue auprès de moi pour y rester toujours ?

— Toujours ! oui, toujours !...

— Vous avez abandonné votre place à l'asile ?

— Sans regret, je vous assure ! Que n'aurais-je pas abandonné pour venir à vous ? Sans vous, je ne vis pas.

— Et on vous a laissée partir ?

— Je n'ai point demandé la permission qu'on m'aurait certainement refusée...

— Mais alors, comment êtes-vous là ?

— J'ai tout simplement pris la fuite.

— La fuite ! répéta Jeanne avec un peu d'effroi

— Oui... on ignore où je suis... J'ai quitté l'asile hier matin sans prévenir qui que ce soit... Votre lettre m'avait bouleversée. Depuis longtemps déjà je formais le projet de vous revoir. Elle a précipité l'exécution de ce projet... Je ne vivais plus, je vous le répète, je suis partie... Maman Jeanne, je suis sûre que si j'étais obligée maintenant de m'éloigner de vous, l'en deviendrais folle ; que si elle fallait retourner à Blois, j'y mourrais. Maman Jeanne, vous voudrez bien me garder auprès de vous, n'est-ce pas ?... J'ai du courage, allez !... je ne vous serai point à charge... je travaillerai... et puis je prendrai soin de vous... Vous serez pour moi ma mère que je ne connais pas, et je remplacerai pour vous les enfants que vous avez perdus, que vous cherchez en vain...

La pauvre Rose pleurait, implorant un consentement.

Jeanne lui prit la tête dans ses mains et l'embrassa avec passion.

— Si je veux vous garder ? répliqua-t-elle en pleurant aussi. Ah ! oui, certes ! je le veux !... Ma pauvre demeure est à vous, ma chérie, et j'espère que toutes les deux nous y serons heureuses !...

Puis, la tutoyant pour la première fois, elle ajouta :

— Oui, je serai ta mère !... oui, tu seras l'une de mes filles... Une fille douce et charmante que Dieu m'envoie pour me consoler ! pour me faire oublier toutes mes souffrances ! Je t'aime, ma mignonne Rose... je t'aime autant qu'on puisse aimer, et moi aussi, s'il fallait maintenant me séparer de toi, je n'aurais plus qu'à mourir !...

XLIX

Après un nouvel échange de baisers, Rose reprit en souriant :

— Vous vivrez, maman Jeanne, puisque je ne vous quitterai pas.

— Nous serons presque riches... dit la veuve de Paul Rivat. Nous trouverons pour toi du travail... J'ai des protecteurs, l'abbé d'Avrennes et d'autres personnes encore... Je te présenterai bientôt à eux...

— Non... non... interrompit vivement Rose presque avec effroi. Vous ne me présenterez pas à vos protecteurs... Vous ne leur ferez pas connaître le lieu de ma retraite... Vous ne leur direz pas mon nom...

— Ton nom ? Mais ils le connaissent... Je leur ai souvent parlé de toi... Ils savent que c'est à tes soins dévoués, à ta sollicitude toute filiale que je dois de vivre encore...

— C'est le passé, cela... répliqua Rose. Mais ce qu'il faut qu'ils ignorent, c'est que je suis venue vous rejoindre et que je demeure chez vous... Je vivrai ici dans l'ombre, travaillant, mais ignorée, connue de vous seule, protégée par vous seule... Il faut enfin que personne au monde ne sache où je suis...

— Mais pourquoi ?

— Parce que je ne veux pas qu'on puisse un jour venir me reprendre à vous et nous séparer...

— Te reprendre à moi ! Nous séparer !... répéta Jeanne stupéfaite. Qui donc pourrait faire cela ?

— L'Assistance publique...

— Et pourquoi le ferait-elle ?

— Parce que c'est son droit...

— Je ne comprends pas...

— On m'a confiée à elle... C'est elle qui m'a élevée... Je suis sa pupille jusqu'à ma majorité... D'ici là, ses droits et son autorité sur moi sont absolus... J'ai fui la maison où elle m'avait placée... elle peut me faire arrêter !... Comprenez-vous, maman Jeanne, me faire arrêter ! Alors, il faudrait vous quitter... partir !... Partir pour aller où ? Je ne sais pas, moi ! Ils ont tout pouvoir... Je serais emprisonnée peut-être... et j'en mourrais !... Vous ne voulez pas cela ?

— Je voudrais ce que tu voudras, chère mignonne... Ce que tu me diras de faire, je le ferai !... Je ne parlerai à personne de ton arrivée à Paris. Je te trouverai du travail que tu feras chez nous, et pendant que tu travailleras ici, que tu t'occuperas des soins du ménage, j'irai toujours vendre mes objets de piété sous le portail de St-Sulpice... Seras-tu contente ainsi ?

— Oui, maman Jeanne...

— Appelle-moi ta mère, ma chérie... et dis-moi que tu m'aimes, dis-le moi, quoique je le sache, et ne te lasse point de me le répéter.

— Ma mère... Ma bonne mère, je vous aime...

— De tout ton cœur, n'est-ce pas ?

— De tout mon cœur... de toute mon âme !

— Ah ! que je suis heureuse ! Ce soir, je quitterai ma place plus tôt que de coutume et j'irai acheter tout ce qu'il faut pour toi... Un lit complet que nous monterons dans la chambre à côté. Tu auras une jolie petite chambre, ma Rose chérie...

— Je vais vous faire dépenser de l'argent... murmura la jeune fille.

— J'ai des économies... Ne t'occupe de rien et songeons à préparer notre déjeuner. Je partirai ensuite. Je suis en retard aujourd'hui,

et là-bas, à l'église, mes clientes doivent se demander si je suis malade ? Malade !... Ah ! bien oui ! Ça serait donc de joie ?

Tout en causant, Jeanne dressait la table et préparait le déjeuner.

— Chacune une bonne côtelette, reprit-elle, des œufs bien frais et un morceau de fromage... Tu dois avoir faim...

— Oui, mère... J'ai même bien faim... J'ai si peu mangé hier...

— Pauvre chérie !...

Quelques minutes plus tard, les deux femmes se mettaient à table. Jeanne questionna.

Elle désirait savoir comment Rose était venue de Blois à Paris. La jeune fille lui raconta tout.

En écoutant le récit de la pauvre enfant, Jeanne fixait sur elle des yeux attendris et constatait combien était frappante, prodigieuse, presque invraisemblable, sa ressemblance avec Marie-Blanche, la fille de Mme Henriette Rollin.

Elle ne lui parla point de cette ressemblance : c'était inutile, puisque Rose ne voulait voir personne.

Après le déjeuner elle sortit pour se rendre à Saint-Sulpice.

Quand elle rentra, le soir, un peu plus tôt que de coutume, suivie d'un marchand de meubles d'occasion apportant un lit pour la jeune fille, le dîner était prêt.

* *

À l'hôtel de la rue de Vaugirard régnait un calme apparent.

Gilbert Rollin attendait le moment de porter à Henriette le coup décisif.

Il fallait que Marie-Blanche devint la femme du vicomte de Grancey et alors celui-ci agirait comme cela était convenu.

Si Henriette devenait un obstacle insurmontable aux projets arrêtés, Gilbert emploierait les grands moyens et supprimerait l'obstacle.

Le lendemain du jour où Servais Duplat avait reconnu son débiteur aux courses d'Auteuil, le pseudo-Grancey et Rollin avaient passé ensemble toute l'après-midi et projeté de faire, le mardi, un petit voyage à Lamorlaye pour visiter les écuries de courses.

L'ex-clerc d'avoué devait venir prendre à dix heures le mari d'Henriette, on irait déjeuner à Chantilly et de là à Lamorlaye.

Il était neuf heures du matin et Gilbert vérifiait des factures de fournisseurs, quand le valet de chambre entra dans son cabinet.

— Monsieur, dit-il, il y a là un monsieur qui désire parler à Monsieur...

— Vous a-t-il donné sa carte ?

— Il n'en avait pas sur lui, mais il m'a prié de dire à monsieur qu'il venait le voir pour une affaire très sérieuse, très importante, une affaire qui ne pouvait point se remettre, et qu'il s'appelaient Jules Servaize...

— Jules Servaize, répéta Gilbert, certain que ce nom ne lui était pas inconnu et interrogeant sa mémoire.

Brusquement ses souvenirs se précisèrent.

Il pâlit.

Ce nom de *Jules Servaize* il l'avait lu, le 28 mai 1871, sur le registre de la mairie du onzième arrondissement, au moment où il allait déclarer Marie-Blanche comme sa fille, ce nom cachait Servais Duplat !

Done, l'homme dénoncé par lui arrivait de Nouméa ! il était là... il venait le voir.

— Que me veut-il ? se demanda Gilbert. Il a vendu sa créance pour cinquante mille francs... Qu'espère-t-il de moi ? Me faire chanter pour la cave de la rue Servan... pour la substitution d'enfant ! il me tient, c'est vrai, mais je le tiens aussi moi ! Condamné de droit commun il est en rupture de ban puisqu'il se trouve à Paris, et que Paris lui est forcément interdit ! Il a donc tout à craindre, et les gens qui ont tout à craindre sont faciles à réduire !...

Gilbert s'arrêta court dans son monologue et tressaillit. Une idée nouvelle venait de lui traverser l'esprit.

— S'il voyait Jeanne Rivat !... se dit-il. Avec elle il pourrait s'entendre et le danger deviendrait terrible !... Il faut que je le reçoive et que je joue au plus fin avec lui...

Le valet de chambre attendait, impassible.

Rollin se tourna vers lui et lui donna l'ordre d'introduire M. Jules Servaize.

Un instant après l'ex-capitaine de fédérés, retour de Nouméa, entra, rasé de frais, tiré à quatre épingles, et saluait son ancien complice avec la plus parfaite aisance.

Gilbert eut un instant de surprise.

Rien, dans la personne du nouveau venu, ne lui rappelait le communard de 1871.

Duplat, le sourire aux lèvres, s'avança vers lui.

— Cher monsieur Rollin, dit-il, ou je me trompe fort ou vous avez quelque peine à me reconnaître...

— Pardon, répliqua Gilbert froidement, je vous reconnais d'au-

ant mieux que votre voix n'est point changée, et que d'ailleurs, quand mon valet de chambre a introduit monsieur Jules Servaize, je savais que c'était Servais Duplat qui allait entrer. . . .

Ces derniers mots firent dresser l'oreille au ci-devant forçat.

Un soupçon venait de naître dans son esprit.

—Vous saviez que Jules Servaize cachait Servais Duplat ! s'écria-t-il.

—Parfaitement.

—Et comment, diable, le saviez-vous ?

—Peu vous importe . . . je le savais, voilà tout !

—Voilà tout ! Ça ne suffit pas pour m'éclairer ! Voyons, soyez gentil, monsieur Rollin, répondez-moi franchement. J'ai besoin, vous entendez, absolument besoin de savoir comment, et par qui, vous avez été mis au fait de mon changement de nom !

—Je n'ai rien à vous répondre . . . J'ai à vous demander seulement à quel motif je dois attribuer votre visite . . . inattendue . . .

—Ah ! c'est comme ça ? . . . fit Duplat d'un ton rogue. Tant pis ! Vous vous y prenez mal avec moi . . . Vous voulez me faire des cachotteries . . . Soit ! attendons . . . Nous y reviendrons plus tard. Ce qui m'amène, cher monsieur Rollin, vous le savez aussi bien que moi !

—Je vous assure que je ne m'en doute pas.

—Peste ! votre mémoire est rétive ! Je vais la rafraîchir ! et pour cela il me suffira de vous adresser une question : *La fille de Jeanne Rivat se porte bien ?*

Gilbert ne sourcilla point.

—Je ne sais pas du tout ce que vous voulez dire . . . répondit-il.

—Ah ! par exemple, s'écria Duplat stupéfait, vous pouvez vous vanter d'avoir un rude aplomb, vous, mon bonhomme ! Alors, puisqu'il le faut, en avant les explications . . .

—Je n'ai que peu de temps à vous donner, interrompit Gilbert, soyez bref, je vous prie . . .

—Aussi bref que possible . . . Vous allez voir . . . Il y a dix-sept ans et demi, le 28 mai 1871, je vous ai livré, sur votre demande, une marchandise rare et fragile, une petite fille d'environ trois jours, pour remplacer la vôtre qui venait de mourir . . .

—Bien vieille histoire ! interrompit de nouveau Rollin. Ce n'est point pour me la raconter que vous êtes venu, j'imagine . . . Abrégez donc !

—J'abrège. Grâce à l'enfant, votre femme a été mise en possession des revenus de l'héritage de son oncle . . .

—Oui.

—Après la Commune, je fus dénoncé et arrêté . . . Je ne connaissais pas mon dénonciateur . . . Mes soupçons s'égarèrent . . . Mais, maintenant, je crois que je pourrais le nommer à coup sûr . . .

—Son nom m'importe peu . . .

—Vous croyez ? Soit ! Nous y reviendrons . . . Je pouvais être collé au mur . . . on se contenta de m'envoyer à Nouméa. Pourquoi je n'en revins pas au moment de l'amnistie, ça ne regarde personne, aujourd'hui me voilà . . . Vous me devez votre fortune . . . et cent cinquante mille francs . . . Les bons comptes font les bons amis . . . réglons nos comptes . . .

Gilbert prit un air dégagé.

—Savez-vous que je me demande si vous perdez la tête, maître Duplat ! répliqua-t-il.

—Si je perds la tête, moi ? Pourquoi ça ?

—Parce que je ne vous dois rien.

Servaize fit un bond.

—Vous dites ? s'écria-t-il.

—Je dis que je ne vous dois pas un sou ! J'espère que vous ne me croyez point assez sot pour payer deux fois . . .

Abasourdi par cette réponse, Duplat balbutia :

—Payer deux fois ! Vous fichez-vous de moi ! C'est mal de blaguer un copain qui vous a rendu service dans des temps difficiles ! N'avez-vous m'avoir signé des petits papiers pour cent cinquante mille francs ?

—Je ne nie rien.

—Eh ! bien, alors ? Le jour du paiement est venu . . . Allongez-moi de la monnaie ou je fais du pétard !

Duplat avait élevé la voix.

—Parlez moins haut ! commanda Gilbert, les sourcils froncés.

—Je parlerai moins haut si vous me dites que vous allez me payer tout ou partie de ma créance . . .

—Présentez-moi ma signature et je payerai . . .

L'ex-capitaine de la Commune s'attendait à cette demande, et il avait préparé sa réponse.

Ce ne fut point sans embarras qu'il balbutia :

—Vos signatures, je ne les ai plus . . . au moment où on venait de m'arrêter, j'ai tout détruit, dans la crainte de vous compromettre si on trouvait les papiers sur moi . . . Mais ça ne fait rien puisque vous reconnaissez honnêtement votre dette . . . Je vous donnerai du temps, si ça vous gêne de payer tout à la fois . . . Je ne vous réclamerai pas d'intérêts . . . je vous ferai même au besoin une petite di-

minution . . . on peut s'arranger à l'amiable . . . Vous voyez que je suis bon garçon . . . Donnez-moi cent mille francs, et je vous tiens quitte . . . Me donnez-vous cent mille francs ?

—Ni cent mille, ni cinquante mille, ni vingt cinq mille . . . dit froidement Gilbert, pas cent sous, pas un sou . . . Je refuse d'être votre dupe ! . . .

—Ma dupe ?

—Oui, car vous voulez m'escroquer ! Vous êtes un menteur . . . Vous n'avez rien détruit au moment de votre arrestation . . .

—Mais . . . voulut protester Duplat, la sueur au front.

—Je vous dis que vous mentez ! continua Gilbert, et la preuve, la voici . . .

Tout en parlant Gilbert Rollin avait ouvert un des tiroirs du bureau près duquel il se trouvait.

Il en tira la reconnaissance et les obligations rachetées par lui au pseudo-Grancey et il les mit sous les yeux de l'ex-forçat, sans toutefois les laisser à portée de sa main.

Duplat bondit comme un jaguar vers Rollin, qui recula d'un pas et saisit un revolver qu'il arma.

L

Aveuglé par une colère folle, Duplat ne vit même pas l'arme menaçante.

Le soupçon qui s'était glissé dans son esprit au début de son entrevue avec Gilbert venait de se changer en certitude.

—Ah ! voleur ! cria-t-il, voleur et dénonciateur ! Vous avez ces papiers, parce que vous me les avez volés ! C'est vous qui m'avez dénoncé à la police pour me les reprendre ! Si ce n'était pas vous, comment auriez-vous su le nom de Jules Servaize pris par moi ? Vous aviez suivi ma piste . . . Vous me filiez comme un argousin ! Vous m'avez vu cacher la bouteille dans le jardin de Champigny, chez Palmyre, dont je vous avais bêtement donné l'adresse, me fiant à vous ! Une fois que vous m'avez su pincé, vous êtes venu, vous avez ficelé ma cachette, et vous m'avez pris non seulement vos reconnaissances, mais les billets de banque que j'y avais joints ! Ah ! voleur, voleur ! quand on a pris, il faut rendre ! Vous allez me restituer mes quatorze mille francs et me payer les cent cinquante mille que vous me devez, sinon je vais droit à votre femme, je lui dis que cette fille qu'elle croit la sienne et qu'elle entoure de tendresse est l'enfant de Jeanne Rivat ! que son enfant à elle est morte ! et non content de le lui dire, je le lui prouverai ! je la conduirai dans la cave de la rue Servan ! !

La voix de l'ancien forçat s'élevait de plus en plus.

Elle allait à coup sûr attirer l'attention des domestiques.

Gilbert Rollin leva son revolver et mit en joue son interlocuteur.

—Une menace encore, dit-il froidement, et je vous brûle la cervelle, monsieur Servais Duplat ! Vous êtes ici chez moi, vous m'insultez, vous me provoquez et je suis dans le cas de légitime défense ! La justice viendra, elle informera, et quand je lui aurai appris que l'homme tué par moi est un déporté de la Commune, condamné ensuite à dix ans de travaux forcés pour crime de droit commun, et que ce forçat en rupture de ban en voulait à ma vie, croyez-vous qu'elle ne m'approuvera pas d'avoir tué ce misérable pour me défendre ?

En voyant le canon du revolver braqué sur lui, en entendant la voix basse et tranchante de Gilbert, en lisant une implacable résolution dans ses regards, Duplat fit un pas en arrière.

Le mari d'Henriette poursuivit :

—Non, cent fois non, je ne vous dois rien ! Ces papiers m'appartiennent légitimement . . . je ne vous les ai pas volés, et vous le savez aussi bien que moi, je les ai achetés cent cinquante mille francs . . .

—A qui ? bégaya Servaize.

—A l'homme qui vous les a achetés cinquante mille francs, à Nouméa.

Le ci-devant forçat demeura tout effaré en entendant cette réponse.

Il lui sembla qu'il venait de recevoir un coup de bâton sur le crâne.

Que signifiait cette complication nouvelle ?

Il ne put que balbutier :

—Vendu ! j'ai vendu ces papiers, moi ! ! je les ai vendus cinquante mille francs ! ! moi ! moi ! moi ! !

—Ne cherchez pas à me tromper, ce serait inutile !

—Mais je ne vous trompe pas ! je dis la vérité ! ! Papiers et billets de banque étaient à Champigny, dans le jardin de la maison de Palmyre, sous le figuier, dans une bouteille ! je vous l'affirme ! . . . je vous le jure !

La voix de l'ex-fourrier de la 3^e compagnie du 57^e bataillon avait en ce moment un tel accent de sincérité que Gilbert se sentit ébranlé dans sa conviction.

Mais si Duplat disait vrai, il y avait un point obscur à élucider.

A suivre

CHOSSES ET AUTRES

—La femme du premier ministre italien Crispien a fumé beaucoup les cigarettes, et elle fume encore fois qu'elle n'est pas en compagnie de quelqu'un.

IL FAUT EN VENIR LA

Si vous voulez vous guérir, quand vous êtes atteints par le rhume, la bronchite aigue ou chronique, la grippe et ses suites, n'achetez rien d'autre que le *Baume Rhumal*, seul il suffit quand les autres remèdes ne réussissent pas à amener la guérison, c'est toujours à lui qu'il faut en venir. Commencez donc par le commencement et essayez donc une bouteille de *Baume Rhumal*, qui ne coûte que 25 cents. Dans toutes les pharmacies et les drogueries.

—La convenance et la politesse sont, pour un Français, de meilleures armes que la grossièreté et l'arrogance quand il s'agit de tuer la concurrence.

—Le consuet a été employé la première fois par les Français, au siège d'Arras, en 1414, et devenu en usage général un siècle plus tard. Les bayonnettes furent inventées à Bayona, en 1673.

—Dans le cours de l'an dernier, on a tué 30,000 éléphants pour pourvoir à la consommation universelle de l'ivoire. A ce taux, la société n'aura pas longtemps "d'éléphants sur les bras!"

LES LONGUES MALADIES SONT RUI-NEUSES

Aussi est-il prudent de se soigner, et, au premier symptôme de rhume, toux, grippe, bronchite, de prendre quelques doses de *Baume Rhumal*, le célèbre remède français. Le soulagement est immédiat et suivi à bref délai d'une guérison radicale. 25 cents la bouteille, dans toutes les pharmacies.

—Au Nouveau-Mexique, quand le vent souffle du desert, on a beau fermer hermétiquement portes et fenêtres, une poussière excessivement fine pénètre partout et couvre les tapis des planchers d'une couche de deux pouces d'épaisseur. Charmant pays!

—Tout ce que le théâtre peut offrir de variétés est condensé, cette semaine, au populaire théâtre de la rue Côte, dans *The Meters*, qui est régal sans précédent, car les artistes dont nous donnons les noms ci-après sont des mieux renommés dans leur genre respectif: Filson et Errol, Nellie Maguire, Van Anken McPhee, Hill Swift, Chas. Al. Wilson, Lorenza et Lotta, Albini et le grand trio métropolitain.

CONTRE LES REFROIDISSEMENTS

Si vous vous êtes refroidi et que vous commencez à tousser, quelques doses du *Baume Rhumal* remettront vos organes en ordre, en paralysant les germes du mal. Souverain contre le rhume, la toux, la grippe, l'enrouement et la bronchite, le *Baume Rhumal* n'a pas de rival pour le traitement des affections de la gorge et des poumons. 25 cents le flacon de 10 doses, en vente dans toutes les pharmacies et épiceries.

JEUX ET RECREATIONS

ENIGME

Comment s'appelle l'objet que peu d'hommes estiment?

Et pourtant il honore la main du plus grand empereur.

Il est fait pour blesser et tient de fort près au glaive.

Il ne verse pas de sang et fait pourtant mille blessures; il ne dépouille personne et pourtant enrichit; il a conquis le globe terrestre; il fait la vie douce et égale.

Il a fondé les plus grands empires; il a bâti les plus anciennes cités; jamais pourtant il n'alluma la guerre, et heureux le peuple qui met en lui sa confiance.

SOLUTIONS DES PROBLEMES PARUS DANS LE No 611

Charade. — Fa brique, fabrique.

ONT DEVINE :

Joseph Drolet, Mlle Schayer, Lucien Hébert, Montréal; Mlles Marie-Antoinette et Rosa, Saint-Sébastien; Mlle Alma Lauzon, Des yeux bruns, Henryville; Mlle Rachel L., Mlle Florette D., P. D., Mlle Marie D., LaBaie.

TÊTE GRISONNANTE ET MENACÉE DE CALVITIE
On évite ce danger par l'usage de **La Vigueur des Cheveux d'AYER.**

"Il y a près de quarante ans, après quelques semaines de maladie, mes cheveux commencèrent à grisonner et se mirent à tomber si rapidement que je fus menacée de calvitie imminente. Ayant entendu parler en termes élogieux de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, je commençai



l'usage de cette préparation, et je fus si satisfaite des résultats, que je n'ai jamais essayé l'usage d'autres pommades. Elle empêcha mes cheveux de tomber, provoqua une nouvelle pousse et me garantit le cuir chevelu contre les pellicules. Une seule application de temps en temps me conserve la chevelure dans sa couleur naturelle. Je n'hésite jamais à recommander n'importe quelle médecine d'Ayer à mes amis."
—Mrs. H. M. HAIGHT, Avoca, Ill.

La Vigueur des Cheveux d'Ayer
PRÉPARÉE PAR LE
DR. J. C. AYER & Cie., LOWELL, MASS., U. S. A.

Flacon : 5 fr. Franco : 5 fr.

PURETÉ DU TEINT
Étendu d'eau le **LAIT ANTÉPHELIQUE** ou **Lait Candès**
Dépuratif, Tonique, Désinfectant, dissipe Hâle, Rougeurs, Rides précoces, Rugosités, Boutons, Efflorescences, etc., conserve la peau du visage claire et unie. — A l'état pur, il nettoie, on le voit, Masque et Taches de rousseur.
11 date de 1849
CANDÈS, Paris
87 St-Denis, 16

PAPIER FAYARD ET BLAYN
GUÉRIT RHUMES Irritait de Poitrine, Influenza, Douleurs Rhumatismales, Blessures, Plaies
Typique, excel. contre CORS, ŒILS-de-PERDRIX. — 1 f. t. Pharmacie

MESDAMES

Toutes les dames élégantes Emploient

"CREME LA SIMON"

Mme ADELINA PATTI dit : "Elle est sans pareille."

Elle blanchit, tonifie et donne à la peau un délicieux parfum

Elle guérit en une nuit les Boutons, Gerçures, Engelures

J. SIMON, PARIS

Agent général pour le Canada : **G. ALFRED CHOUILLOU, Montréal**



PURGATIFS * DEPURATIFS ANTISEPTIQUES
Leur Succès s'affirme depuis près d'un siècle CONTRE LES **ENGORGEMENTS D'INTESTINS** (Constipation, Migraine, Congestions, etc.)
Très contrefaits et imités sous d'autres noms. **Exiger l'Étiquette** CI-JOINTE EN 4 COULEURS. Notice dans chaque boîte. DANS TOUTES LES PHARMACIES.

VERITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

Elections - Municipales QUARTIER CENTRE

COMITÉ CENTRAL DE Romeo Prevost
No 65 Rue Saint-Jacques

Ouvert tous les jours à 9 heures a. m. Tous les électeurs sont cordialement invités à se rendre à ce comité où ils pourront obtenir tous les renseignements dont ils auront besoin.
Téléphone Bell, No 502.

J. EMILE VANNIER
(Ancien élève de l'école Polytechnique) **INGÉNIEUR CIVIL, ARPENTEUR**
187, RUE SAINT-JACQUES
ROYAL BUILDING MONTREAL

V. ROY & L. Z. GAUTHIER
Architectes et Evaluateurs
162-RUE SAINT-JACQUES-16
(BLOC BARRON)
VICTOR ROY L. Z. GAUTHIER
TÉLÉPHONE No 2113

Librairie Française
G. HUREL
1615, Notre-Dame, Montréal

Seul agent du *Petit Journal* et autres journaux français. Romans nouveaux, publications diverses, artistiques et populaires Gravures, Chansons, etc.
Livres d'occasions, achat et vente.
Nous importons de Paris, en trois semaines, toutes les commandes qui nous sont faites. Prix spéciaux pour marchands.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Le **VIN** à l'**EXTRAIT de FOIE de MORUE**
PRÉPARE PAR **M. CHEVRIER**
Pharmacien de 1^{re} Classe, à Paris
possède à la fois les principes actifs le **MOÛLE de FOIE de MORUE** et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. Son effet, comme celui de l'**MOÛLE de FOIE de MORUE**, est souverain
CONTRE :
la **SCROFULE**, le **RACHITISME**, l'**ANÉMIE**, la **CHLOROSE**, la **BRONCHITE** et toutes les **MALADIES de POITRINE**.

EXIGER LA SIGNATURE : CHEVRIER

POUDRE
— POUR —
LIQUEUR DE COMTE
Préparation Hygienne, Digestive et Fortifiante
Remplaçant avantageusement les liqueurs de la Chartreuse et de la Trappistine.
Une boîte de cette poudre suffit pour faire deux chopines et quart de liqueur. Direction dans chaque boîte.
Prix : 25c la boîte.

Dans toutes les bonnes pharmacies ou envoyé franco sur réception du prix par les agents

LA PHARMACIE NATIONALE
216, SAINT-LAURENT
MONTREAL

VIN DE VIAL
PHOSPHATE DE CHAUX, VIANDÉ ET QUINA
Tonique puissant pour guérir :
ANÉMIE, CHLOROSE, PHTHISIE ÉPUÏSEMENT NERVEUX
Aliment indispensable dans les CROISSANCES DIFFICILES, Longues convalescences et tout état de langueur caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.
J. VIAL, - Chimiste, - Lyon, France.
ÉCHANTILLONS GRATUITS ENVOYÉS AUX MÉDECINS.
S'adresser à **C. ALFRED CHOUILLOU**, Agent Général pour le Canada, MONTREAL.

DERNIER MODÈLE DE LA MAISON LEOTY
8, Place de la Madeleine, PARIS
Les Célèbres **Corsets** LEOTY
Parfaitement modèles, Hygiéniques et d'une coupe unique, sont adoptés par toutes les élégantes.
On peut se les procurer directement à Paris.
Les Dames sont priées d'écrire à M^{me} LEOTY ou de venir chez elle, 8, place de la Madeleine.

La Nouvelle Revue
115, Boulevard Montmartre, Paris.
Directrice : **Madame Juliette ADAM**
PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

15 mois	50 ^{fr}	26 ^{fr}	14 ^{fr}
6 mois	26 ^{fr}	14 ^{fr}	15 ^{fr}
3 mois	14 ^{fr}	15 ^{fr}	17 ^{fr}

Prix en France
Départements 56
Étranger 62

On s'abonne sans frais : dans les Bureaux de la Revue, les agences de Crédit Lyonnais et celles de la Société Générale de France et de l'Étranger.

ANNONCE IMPORTANTE DE
John Murphy & Cie

DEPARTEMENT

CHALES

Réductions Sur Tous Nos Châles
De 10 à 15 Pour Cent

Châles plaid pour le voyage, couleur carreaux écossais à \$3 et \$5, etc.,

Moins 10 p.c. d'escompte

Châle en laine écossaise cheviot, un grand choix de nuances et de patrons, depuis \$1.50 à \$24.00,

Moins 20 p.c. d'escompte

Châle double en laine cachemire, couleurs unies, noire et grise ainsi que carreaux écossais, depuis \$4 à \$8.00,

Moins 10 p.c. d'escompte

Châles de maison en laine cachemire, nous les avons dans tous les dessins possibles, couleurs unies, noire et grise, avec bord carreaux fantaisie et écossais, depuis 75c à \$2, suivant la grandeur, et 10 p.c. d'escompte.

John Murphy & Cie

2343 Rue Sainte-Catherine

Coin de la rue Metcalfe

Conditions : au comptant et un seul prix

Téléphone 3832

Lapies & Lazerne
PHOTOGRAPHES
360 RUE ST DENIS
PHOTOGRAPHIES DE TOUTS GENRES
PORTRAITS A L'HUILE, AU GRAYON,
PASTEL, ETC., ETC.
TELEPHONE 7263

FAUSSES DENTS
SANS PALAIS

Couronnes en or ou en porcelaine posée sur de vieilles racines.

Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.

Dents extraites sans douleur chez

J. G. A. GENDREAU, Dentiste,

20, rue St-Laurent, Montréal.

Tél. Bell 2848.

PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS
COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to **MUNN & CO.**, who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free. Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free. Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address **MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.**

PRODUITS DE LA
GRANDE CHARTREUSE
LIQUEURS, ELIXIR ET SPECIFIQUE DENTIFRICE.
Les consommateurs des produits authentiques de la "GRANDE CHARTREUSE" doivent exiger sur chaque bouteille le passe-partout ci-dessous signé par le Révérend Père Procureur L. Garnier:
POUR EVITER TOUTE CONTREFAÇON OU IMITATION, EXIGER SUR CHAQUE BOUTEILLE LE PASSE-PARTOUT CI-DESSOUS
Seuls Agents et Fondés de pouvoirs de la GRANDE-CHARTREUSE
AU CANADA
LA COMPAGNIE D'APPROVISIONNEMENTS
ALIMENTAIRES
de **MONTREAL** (limitée).
L. Garnier

LA SOCIETE ARTISTIQUE CANADIENNE

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes

(Incorporé par Lettres Patentes, le 24 Décembre 1894)

Capital Action - - - - - \$50,000

Bureaux : 210, rue St-Laurent

TEL BELL 7216

2851 Prix d'une valeur totale de \$5,800.00 seront distribués tous les mercredis

1 PRIX DE	\$1,000.00
1 " "	400.00
1 " "	150.00

Et une foule d'autres prix variant de \$50.00 à \$1.00.

PRIX DU BILLET - - - - - 10 CENTS

Nous expédions nos billets dans toutes les parties du pays, sur réception du prix et de ce en timbres pour frais de port.

EXTRA-VIOLETTE *Violet* **AMBRE ROYAL**
Véritable et suave Parfum DE LA VIOLETTE
Nouveau Parfum extra-fin.
Savon, Extrait, Eau de Toilette, Poudre de Riz.
29, Bd des Italiens
SEUL INVENTEUR DU

SAVON ROYAL de THRIDACE et du SAVON VELOUTINE

DENTISTE

Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistable que le ciment, imitant parfaitement la dent.



Nouveau métal pour palais, extra léger. Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

A. S. BROUSSEAU, L.D.S.

No 7, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL

Abonnez-vous au **MONDE ILLUSTRÉ**, le plus complet des journaux français illustrés et littéraires du Canada.

AUX DAMES

ACADEMIE FONDEE EN 1891

Notre nouveau corsage sans couture est une des merveilles du jour. L'ajustement est parfait sans être obligé d'essayer. Les cours comprennent le Dessin des Patrons, la Coupe, l'Assemblage, l'Essayage, la Rectification, les Garnitures du Corsage, la Jupe, le Manteau, le Dolman, etc., etc., etc.

ACADÉMIE, 88 RUE ST-DENIS Montréal. Téléphone 6057.

Mme E. L. ETHIER, Principale.

ST-NICOLAS journal illustré pour garçons et filles, paraissant le jeudi de chaque semaine. Les abonnements partent du 1er décembre et du 1er juin. Paris et département, un an : 18 fr. ; six mois : 10 fr. Union postale, un an : 20 fr. ; six mois : 12 fr. S'adresser à la librairie Chs Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, France.

Colonne Carsley

LA

Vente à Bon Marché

DE

JANVIER

Se poursuit chez

S. CARSLY

Encore 700 gilets noirs et de couleur pour dames, ont été ajoutés au lot que nous avons vendu à \$1.49. Le prix régulier de ces gilets est de \$5.50 à \$19.75.

Il nous reste encore quelques gilets en soie, lettre, doublés en satin et piqués, pour dames. Le prix original est \$50.00, nous les vendons pour \$12.50.

S. CARSLY.

Deux très jolies collerettes en velours, doublées en soie et très bien garnies, marquées au prix de \$81. Votre choix pour \$35.

Deux mantes russes, garnies en fourrures et doublées en soie, pour dames, vendues à \$21. Le prix de la vente chez S. Carsley est de \$4.95 seulement.

48 collerettes d'opéra pour dames, réduites à un quart de leur valeur. Nous les vendons de \$1.75 en montant.

S. CARSLY.

N'oubliez pas nos reeffers et gilets en tweed, en serge bleue et noire pour enfants, lesquels nous vendons 75c. Ils se vendent généralement \$1.

150 gilets, grandeur de 4 à 8, bruns, noirs et bleus-marins, unis et garnis en fourrure pour enfants, vendus à \$1.75. Le prix original est de \$6.

5 pardessus en couverture avec bordures, bleus ou rouges pour enfants. Prix original \$7.75. Prix de la vente de janvier, \$1.95.

S. CARSLY.

Soies de Fantaisie

1000 verges de soie de couleur d'art, de nuances variées, 22 pouces de largeur, prix spécial de la vente 22c la verge.

643 verges de soie de couleurs variées valeur spéciale pour 35 cents.

350 verges de soie noire on lé, valeur extraordinaire, pour 38c la verge.

700 verges de soie noire gros grain, couleurs très jolies, qualité extra, 45c la verge.

630 verges de soie taffeta de couleurs, très jolies et couleurs aussi belles que variées, prix spécial de la vente 72c la verge.

S. CARSLY.

Bons Marchés dans les Toiles

33 douzaines de serviettes du chambre en coton blanc, bordées en rouge et bouts frangés, de genre utile. Prix de vente de S. Carsley, 3½c chaque.

57 douzaines de serviettes en toile damassée et serviettes à carreaux en toile avec bouts en frange. Prix de vente de S. Carsley, 3½c chaque.

25 douzaines de serviettes en toile tourde damassée, bordures en couleurs et bouts frangés. Prix de vente de S. Carsley, 9c chaque.

S. CARSLY

RUE NOTRE-DAME

MONTRÉAL